

Félicitations

Nous vous félicitons pour l'achat de votre nouveau Campstar et vous remercions d'avoir choisi un produit de qualité issu de notre gamme PÖSSL.

Quel que soit le voyage que vous envisagez - avec un Campstar de PÖSSL, vous avez toujours le bon compagnon de voyage : qu'il s'agisse d'une visite de ville, d'une excursion ou de vacances en famille. Le niveau de qualité élevé et la grande variabilité vont vous enthousiasmer. De nombreux détails utiles s'avèrent extrêmement pratiques en voyage et vous permettront de vivre des vacances encore plus détendues.

Chaque véhicule PÖSSL est fabriqué avec soin et la qualité est contrôlée sévèrement. Ces précautions permettent de garantir la longue durée de vie de nos produits.

Ce mode d'emploi contient principalement des indications de mise en service de votre Campstar. Il vous transmet toutes les informations et conseils importants afin que vous puissiez profiter pleinement de tous les avantages techniques de votre Campstar. Nous avons également pris en compte l'entretien, vous permettant ainsi de conserver la valeur de votre véhicule.

Vous obtenez en outre séparément les documents pour le véhicule porteur et les appareils intégrés divers.

Adressez-vous toujours à votre revendeur CAMPSTAR lorsque vous souhaitez exécuter des travaux d'entretien ou lorsque vous nécessitez de l'aide. Il connaît le mieux votre véhicule et est en mesure de répondre de manière rapide et fiable à tous vos souhaits.

A présent, nous vous souhaitons beaucoup de plaisir, un bon repos et une bonne route avec votre Campstar.

1	Justificatifs	3	8.5	Robinet d'arrêt de gaz automatique . .	40
1.1	Document du véhicule	3	9	Installation électrique	41
1.2	Garantie	3	9.1	Indications générales de sécurité	41
1.3	Plan d'inspection	4	9.2	Réseau de bord 12 V	41
1.4	Justificatifs d'inspection	5	9.3	Panneau de contrôle PC110	44
1.5	Justificatif d'inspection inspection électrique	6	9.4	Module de répartition DS300	44
2	Introduction	7	9.5	Chargeur	45
2.1	Généralités	8	9.6	Survolteur	45
2.2	Conseils relatifs à l'environnement	9	9.7	Réseau de bord 230 V	46
3	Sécurité	10	9.8	Fusibles	47
3.1	Protection anti-incendie	10	10	Appareils intégrés	49
3.2	Généralités	11	10.1	Généralités	49
3.3	Sécurité routière	11	10.2	Réchaud à gaz	49
3.4	Système de remorquage	12	11	Installation sanitaire	51
3.5	Installation de gaz	13	11.1	Alimentation en eau, généralités	51
3.6	Installation électrique	14	11.2	Bidon d'eau	51
3.7	Circuit d'eau	15	11.3	Bidon d'eaux usées	52
4	Avant le voyage	16	11.4	Circuit d'eau	53
4.1	Charge utile	16	12	Entretien	54
4.2	Téléviseur	19	12.1	Entretien extérieur	54
4.3	Sécurité routière	19	12.2	Entretien intérieur	54
5	En voyage	21	12.3	Notice d'entretien pour le toit relevable	55
5.1	En voyage avec le Campstar	21	12.4	Entretien en hiver	56
5.2	Vitesse de roulage	21	12.5	Immobilisation	56
5.3	Ceintures de sécurité	21	13	Maintenance	59
5.4	Siège conducteur et siège passager . .	22	13.1	Contrôles officiels	59
5.5	Disposition des sièges	23	13.2	Travaux d'inspection	59
5.6	Fonctionnement du chauffage et du réchaud	23	13.3	Travaux de maintenance	59
6	Installer le Campstar	24	13.4	Pièces de rechange	60
6.1	Frein à main	24	13.5	Plaque signalétique	61
6.2	Raccordement 230 V	24	13.6	Autocollants d'avertissement et d'indication	61
7	Habitation	25	14	Recherche de panne	62
7.1	Portillon pour le raccordement 230 V, carré	25	14.1	Installation électrique	62
7.2	Aération	25	14.2	Installation de gaz	63
7.3	Porte coulissante	26	14.3	Cuisine	64
7.4	Faire pivoter les sièges	26			
7.5	Banquette	27			
7.6	Table	29			
7.7	Interrupteurs d'éclairage et prises de courant	30			
7.8	Toit relevable	30			
7.9	Bloc cuisine	35			
8	Installation de gaz	37			
8.1	Généralités	37			
8.2	Bouteille de gaz	38			
8.3	Installation des raccordements de gaz	39			
8.4	Remplacer la bouteille de gaz	39			

1.1 Document du véhicule

Données du véhicule
Modèle :
Fabricant du véhicule/type de moteur :
Numéro de série :
Date de la 1ère immatriculation :
Acheté auprès de l'entreprise :
Numéro de clé :
Numéro de châssis :
Adresse du client
Nom, prénom :
Rue, n° :
Code postal, localité :
E-mail :
Cachet et signature du revendeur

Sous réserve de modifications de la construction, de l'équipement et du contenu de la livraison. Ce manuel mentionne également des équipements spéciaux qui ne sont pas contenus dans la livraison de série. Les descriptions et illustrations de cette brochure ne se réfèrent pas à une version particulière. En ce qui concerne les détails, seule la liste d'équipement appropriée est valable.

1.2 Garantie

1. Les dispositions juridiques de garantie et de responsabilité des produits s'appliquent au véhicule.
2. Pour faire valoir des revendications éventuelles dans le cadre de la garantie, il est utile de présenter le véhicule pour inspection à un revendeur CAMPSTAR à la fin de la première année. La présentation doit avoir lieu au plus tard 2 mois après la date de la première immatriculation (ou remise).
En guise de justification pour l'exécution de l'inspection, veuillez faire confirmer l'inspection par le revendeur CAMPSTAR par l'application d'un tampon, de la date et d'une signature à la page prévue à cet effet de ce mode d'emploi.
3. Les coûts de l'inspection seront supportés par le propriétaire du véhicule.

1.3 Plan d'inspection

Pos.	Pièce	Opération	Intervalle
1	Disjoncteur différentiel	Contrôle des fonctionnalités à chaque raccordement sur le réseau 230 V	semestriel
2	Articulations, charnières	Graisser	Annuellement
3	Glacière, chauffage, réchaud de cuisine, éclairage, verrouillage des portillons des espaces de rangement et des portes, ceintures de sécurité	Contrôle du fonctionnement	Annuellement
4	Toit relevable	Contrôle du fonctionnement et de l'étanchéité	Annuellement
5	Coussins	Contrôle visuel	Annuellement
6	Caoutchoucs et joints d'étanchéité	Contrôler l'usure	Annuellement
7	Alimentation en eau	Contrôle d'étanchéité	Annuellement
8	Installation d'air chaud	Contrôle de fonctionnement, le cas échéant nettoyer la roue du ventilateur	Annuellement
9	Installation électrique	Contrôle du fonctionnement	Annuellement
10	Installation de gaz	Contrôle officiel du gaz	Tous les 2 ans

Sous réserve de modifications du plan d'inspection.

1.4 Justificatifs d'inspection

Remise

Date :

Signature et cachet du revendeur CAMPSTAR :

1re année

Date :

Signature et cachet du revendeur CAMPSTAR :

- Aucun défaut constaté
- Défauts constatés :

Si à la suite du contrôle du véhicule des travaux supplémentaires s'avéraient nécessaires, l'exécution de ces travaux exigerait une passation d'ordre de la part du client. Veuillez observer également les intervalles de maintenance des différents fabricants d'appareils. Vous trouverez des remarques dans les documents de service ci-joints.

1.5 Justificatif d'inspection inspection électrique



- ▷ L'installation complète 230 V doit être inspectée tous les trois ans, ou tous les ans en cas d'utilisation fréquente, par un électricien qualifié, conformément à la norme VDE 0100.

3e année

Date :

Signature et cachet de l'électricien :

- Installation 230 V complète contrôlée :
- Aucun défaut constaté
 - Défauts constatés :

6e année

Date :

Signature et cachet de l'électricien :

- Installation 230 V complète contrôlée :
- Aucun défaut constaté
 - Défauts constatés :

Avant le premier démarrage, lire entièrement ce mode d'emploi !

Garder toujours le mode d'emploi dans le véhicule. Communiquer également toutes les consignes de sécurité à tout autre utilisateur.



- ▶ La négligence de ce symbole peut entraîner des dangers pour les personnes.



- ▷ La négligence de ce symbole peut provoquer l'endommagement externe ou interne du véhicule.



- ▷ Ce symbole renvoie à des recommandations ou à des particularités.



- ▷ Ce symbole indique un comportement respectueux de l'environnement.

Ce mode d'emploi contient des paragraphes dans lesquels sont décrits des équipements correspondant à certains modèles ou un équipement particulier. Ces paragraphes ne sont pas indiqués spécialement. Il est possible que votre véhicule ne dispose pas de ces équipements spéciaux. C'est pourquoi l'équipement de votre véhicule peut être différent des schémas et descriptions.

Votre véhicule peut, en revanche, disposer d'autres équipements spéciaux qui ne sont pas décrits dans ce mode d'emploi.

Les équipements spéciaux sont décrits lorsque cela est nécessaire.

Veuillez tenir compte des modes d'emploi annexés.



- ▷ Les indications "à droite", "à gauche", "à l'avant", "à l'arrière" se rapportent toujours au véhicule positionné dans le sens de marche.
- ▷ Toutes les indications de dimensions et de poids sont des valeurs "approximatives".

Si, du fait du non-respect des indications données dans le mode d'emploi, des dommages devaient se manifester sur le véhicule, la garantie accordée serait annulée.

Nous essayons constamment d'améliorer la qualité de nos véhicules. Nous nous réservons le droit de procéder à des modifications de leur apparence, de leurs équipements et caractéristiques techniques, et espérons votre compréhension. De ce fait, le contenu du mode d'emploi ne donne droit à aucune revendication envers le fabricant. La notice contient les descriptions des équipements connus et déjà introduits sur le marché au moment de l'impression.

La reproduction, traduction ou duplication, même partielle, de ce manuel d'utilisation sans l'autorisation écrite du fabricant est interdite.

2.1 Généralités

Le véhicule est construit selon les règles de sécurité reconnues et sur la base des techniques de construction actuelles. Néanmoins, le non-respect des indications données dans ce mode d'emploi peut entraîner des blessures de personnes ou l'endommagement du véhicule.

Selon l'équipement, la boîte de premiers secours et le triangle de signalisation ne sont pas joints de série. Equiper le véhicule d'une boîte de premiers secours et d'un triangle de signalisation avant la première mise en service.

Utiliser uniquement le véhicule dans un état technique impeccable. Respecter les instructions du mode d'emploi.

Faire immédiatement réparer par des spécialistes les problèmes techniques qui menacent la sécurité des personnes ou du véhicule. Afin d'éviter des dommages plus importants, l'utilisateur doit respecter l'obligation de limitation du dommage subi en cas de dérangements.

Faire vérifier et réparer le système de freins et l'installation de gaz du véhicule uniquement par un atelier spécialisé agréé.

D'éventuelles modifications de l'ensemble ne devront être entreprises qu'avec le consentement du fabricant.

Le véhicule est exclusivement réservé au transport de passagers. Les bagages et accessoires ne peuvent être transportés que si leur poids d'ensemble ne dépasse pas le poids total technique autorisé en charge.

Veillez respecter les délais de vérification et d'inspection prescrits par le fabricant.

2.2 Conseils relatifs à l'environnement



- ▷ Ne pas déranger le calme et la propreté de la nature.
- ▷ De façon générale : les eaux usées de toute nature et les déchets domestiques ne doivent pas être déversés dans les caniveaux de rue ni en pleine nature.
- ▷ Vider le réservoir d'eaux usées uniquement aux stations de vidange prévues à cet effet sur les terrains de camping ou aux emplacements de stationnement. Lors d'arrêts dans des villes et communes, respecter toujours les indications données dans les emplacements de stationnement ou se renseigner sur les stations d'évacuation.
- ▷ Récupérer les eaux usées à bord uniquement dans un bidon d'eaux usées ou bien si besoin dans d'autres flacons adaptés à cet effet.
- ▷ Vidanger le plus fréquemment possible le bidon d'eaux usées, même s'il n'est pas complètement plein (pour des raisons d'hygiène).
Rincer le bidon d'eaux usées et le tuyau d'évacuation à l'eau fraîche, si possible après chaque vidange.
- ▷ Même en voyage, les déchets domestiques en verre, les boîtes en fer-blanc, le plastique et déchets humides doivent être triés et séparés. Se renseigner dans chaque commune visitée sur les possibilités d'élimination des déchets. Les déchets domestiques ne doivent pas être vidés dans les poubelles des parkings.
- ▷ Vider aussi fréquemment que possible la poubelle dans les poubelles collectives ou les bennes prévues à cet effet. Cela vous évitera les odeurs désagréables et les amoncellements de déchets à bord.
- ▷ Ne pas laisser tourner inutilement le moteur du véhicule à l'arrêt. Un moteur froid libère une grande quantité de substances toxiques dangereuses, lorsqu'il tourne à vide. La température normale du moteur est atteinte plus rapidement en déplacement.
- ▷ Pour des séjours prolongés dans des villes et des communes, rechercher des aires spécialement aménagées pour les camping-cars. Se renseigner dans les communes respectives au sujet des possibilités de stationnement.
- ▷ Laisser toujours les emplacements de stationnement propres après votre départ.

3.1 Protection anti-incendie

3.1.1 Mesures préventives contre le feu



- ▶ Ne jamais laisser les enfants seuls dans le véhicule.
- ▶ Tenir les produits inflammables éloignés des appareils de chauffage et des appareils de cuisson.
- ▶ Les lampes peuvent être très chaudes. Lorsque la lampe est enclenchée, toujours respecter une distance de sécurité de 30 cm avec les objets inflammables. Risque d'incendie !
- ▶ Ne jamais utiliser d'appareils de chauffage ou d'appareils de cuisson portables.
- ▶ Seul du personnel spécialisé autorisé peut modifier l'installation électrique, l'installation de gaz ou les appareils intégrés.
- ▶ Les flammes du réchaud à gaz doivent toujours être recouvertes par des casseroles ou des poêles. Ne jamais faire fonctionner le réchaud à gaz sans casseroles ni poêles.

3.1.2 Lutte contre le feu



- ▶ Un extincteur à poudre doit se trouver en permanence dans votre véhicule. L'extincteur doit être homologué, contrôlé et se trouver à portée de main.
- ▶ Faire vérifier régulièrement l'extincteur par un spécialiste agréé. Observer la date de contrôle indiquée.
- ▶ L'extincteur n'est pas compris dans la livraison ¹⁾.
- ▶ Toujours garder une couverture antifeu à proximité de la cuisine.

¹⁾ L'extincteur est compris dans la livraison dans certains pays.

3.1.3 En cas d'incendie



- ▶ Evacuer tous les occupants.
- ▶ Couper l'alimentation électrique et l'isoler du réseau.
- ▶ Fermer le robinet principal de la bouteille de gaz.
- ▶ Donner l'alarme et appeler les pompiers.
- ▶ Combattre l'incendie au cas où cela ne présente aucun risque.



- ▷ Ne pas encombrer les issues de secours.
- ▷ Observer les instructions d'emploi de l'extincteur.

3.2 Généralités



- ▶ L'oxygène contenu dans le véhicule est consommé par la présence de personnes et par l'utilisation des appareils à gaz. Il est donc nécessaire de renouveler continuellement l'oxygène. Dans ce but, des grilles d'aération doivent être installées dans le véhicule. Si le toit relevable est ouvert, la aération forcée est assurée. Ne pas couvrir ni boucher les aérations forcées, ni de l'intérieur ni de l'extérieur, p.ex. avec un matelas isotherme. Tenir dégagé l'accès des aérations forcées de la neige et des feuilles mortes. Il y a un risque d'étouffement du fait d'un taux élevé de CO₂.
- ▶ Tenir compte de la hauteur de passage des portes.
- ▶ Des lignes électriques sont disposées dans le sol. Ne percer en aucun cas de trous ni ne visser des vis dans le plancher. Danger d'électrocution ou de court-circuit dû à l'endommagement d'un câble électrique.



- ▷ Pour les appareils intégrés (chauffage, cuisine, glacière, etc.) ainsi que pour le véhicule de base (moteur, freins, etc.), ce sont les instructions d'emploi et les manuels correspondants qui sont déterminants. En tenir compte absolument.
- ▷ Lors du montage d'accessoires ou d'équipements spéciaux, les dimensions, le poids et le comportement routier du véhicule peuvent être modifiés. Certains ajouts montés nécessitent une mention spéciale dans les papiers du véhicule.
- ▷ N'utiliser que des jantes et des pneus adaptés au véhicule. On peut obtenir les informations relatives à la taille des jantes et des pneus dans les documents du véhicule ou en faire la demande auprès des revendeurs et des points de service après-vente agréés.
- ▷ A l'arrêt du véhicule, le frein à main doit être tiré fermement.



- ▷ Fermer absolument toutes les portes, portillons extérieurs et fenêtres avant de quitter le véhicule.
- ▷ Le triangle de signalisation et la boîte de premiers secours conformes à la norme DIN 13164 sont exigés par la loi et doivent se trouver dans le véhicule.
- ▷ Déplacer le véhicule uniquement dans la circulation routière si le conducteur possède un permis de conduire valable pour la classe de véhicule.
- ▷ Remettre tous les modes d'emploi du véhicule et des appareils installés au nouveau propriétaire, lors de la vente du véhicule.

3.3 Sécurité routière



- ▶ Avant chaque départ, contrôler le bon fonctionnement des systèmes de signalisation et d'éclairage, de la direction et des freins.
- ▶ Après une longue période de stationnement (environ 10 mois), faire vérifier le système de freinage et l'installation de gaz par un service spécialisé.
- ▶ Avant le départ, rabattre le toit relevable et le verrouiller.



- ▶ Avant chaque départ, orienter tous les sièges pivotants dans le sens de la marche du véhicule et les bloquer. Pendant le trajet, les sièges pivotants doivent rester bloqués dans le sens de la marche.
- ▶ Pendant le voyage, les personnes ne doivent prendre place que sur les sièges autorisés (voir chapitre 5). Le nombre de sièges autorisés est indiqué dans les documents du véhicule.
- ▶ Avant chaque départ, attacher les ceintures et les laisser attachées pendant le trajet.
- ▶ Sécuriser toujours les enfants avec les dispositifs de sécurité prescrits pour leur taille et leur poids.
- ▶ Désactiver l'airbag passager si un siège auto pour enfants tourné vers l'arrière est utilisé sur le siège passager.
- ▶ N'installer les sièges enfants qu'aux places équipées en usine de ceintures à trois points ou aux points de fixation ISOFIX.
- ▶ Prendre la hauteur globale du véhicule en considération lors de trajets empruntant des passages souterrains, des tunnels ou tout autre passage du même genre (charges de toit comprises).
- ▶ En hiver, avant chaque départ, le toit devra être déneigé et dégivré.
- ▶ Pour les véhicules dotés d'une homologation pour camping-car, le bloc cuisine ne doit pas être retiré, faute de quoi l'homologation pour la route s'annule. En outre, une homologation pour camping-car n'est pas possible pour un véhicule 7 passagers.



- ▷ Avant chaque départ, répartir de façon homogène la charge transportée dans le véhicule (voir chapitre 4).
- ▷ Lors du chargement du véhicule et des escales, par exemple pour le chargement ultérieur de bagages ou de denrées alimentaires, il convient de respecter la masse maximale en charge techniquement admissible et les charges par essieu autorisées (voir les documents du véhicule).
- ▷ Avant chaque départ, fermer les portes d'armoires, tous les tiroirs et portillons.
- ▷ Avant chaque départ, fermer les fenêtres.
- ▷ Avant chaque départ, fermer tous les portillons extérieurs et verrouiller les serrures des portillons.

3.4 Système de remorquage



- ▶ Etre prudent lors de l'attelage ou du dételage d'une remorque. Risque d'accident et de blessure !
- ▶ Durant le rangement pour l'attelage ou le dételage, personne ne doit se trouver entre le véhicule tracteur et la remorque.

3.5 Installation de gaz

3.5.1 Instructions générales



- ▶ Avant chaque départ et avant de quitter le véhicule, fermer le robinet d'arrêt de gaz et le robinet principal.
- ▶ Lorsqu'on fait le plein, pendant le roulage ou dans le garage, aucun appareil (p. ex. chauffage) ne doit être en service s'il fonctionne sur le brûleur incorporé. Risque d'explosion !
- ▶ Si un appareil fonctionne avec un brûleur, ne pas faire fonctionner l'appareil dans des espaces clos (par exemple, dans un garage). Risque d'intoxication et d'étouffement !
- ▶ L'installation de gaz doit être réparée ou modifiée uniquement par un atelier spécialisé agréé.
- ▶ Faire contrôler l'installation de gaz avant la mise en service par un atelier spécialisé agréé, conformément aux dispositions nationales. Ceci est également valable pour des véhicules qui sont retirés provisoirement de la circulation. En cas de modifications au niveau de l'installation de gaz, faire contrôler celle-ci immédiatement par un atelier spécialisé agréé.
- ▶ Le régulateur de pression de gaz doit également être contrôlé. Le régulateur de pression de gaz doit être remplacé au plus tard après 10 ans. La responsabilité du remplacement incombe au propriétaire du véhicule.
- ▶ En cas de problème sur l'installation de gaz (odeur de gaz, consommation de gaz élevée), il y a un risque d'explosion ! Fermer immédiatement le robinet principal de la bouteille de gaz. Ouvrir les fenêtres et les portes et bien aérer.
- ▶ En cas de défaut à l'installation de gaz : Ne pas fumer, ne pas allumer de flamme nue et ne pas actionner d'interrupteur électrique (interrupteur d'éclairage etc.).
- ▶ Faire éliminer le défaut de l'installation de gaz par un atelier spécialisé agréé.
- ▶ Ouvrir le toit relevable ou une fenêtre avant la mise en service de toute flamme nue (réchaud à gaz) (voir également chapitre 8.5).
- ▶ Ne pas utiliser le réchaud à gaz comme source de chauffage.
- ▶ Lorsque le véhicule ou l'appareil à gaz n'est pas utilisé, fermer le robinet principal de la bouteille de gaz.
- ▶ Le système de sécurité d'allumage doit couper l'alimentation en gaz en l'espace d'une minute après l'extinction de la flamme. On entend alors un clic perceptible. Contrôler de temps en temps cette fonction.
- ▶ L'appareil à gaz intégré est conçu exclusivement pour l'exploitation avec du gaz butane. Le régulateur de pression du gaz ainsi que l'appareil à gaz intégré sont réglés pour une pression de service de 30mbar.
- ▶ Contrôler régulièrement l'étanchéité de la lyre au niveau du raccordement de la bouteille de gaz. La lyre ne doit être ni fissurée ni poreuse. Faire changer la lyre au plus tard 10 ans après la date de fabrication dans un atelier spécialisé agréé. L'exploitant de l'installation de gaz doit faire procéder au remplacement.
- ▶ En raison de sa fonction et de sa construction, le compartiment à gaz est un espace ouvert vers l'extérieur. Ne jamais recouvrir ni boucher la ventilation forcée incorporée. Le gaz sortant ne pourra sinon pas être évacué vers l'extérieur.



- ▶ Ne pas utiliser le compartiment à gaz comme rangement, vu le risque d'infiltration d'humidité.
- ▶ Le robinet principal de la bouteille de gaz doit être accessible.
- ▶ Uniquement raccorder des appareils à gaz (p.ex. grill) qui sont conçus pour une pression de service de 30 mbar.

3.5.2 Bouteille de gaz



- ▶ Ne transporter la bouteille de gaz que dans son compartiment.
- ▶ Installer la bouteille de gaz verticalement dans son compartiment.
- ▶ Arrimer solidement la bouteille de gaz contre tout mouvement et basculement.
- ▶ Fermer le robinet principal de la bouteille de gaz avant de retirer le régulateur de pression du gaz et de la lyre de la bouteille.
- ▶ Raccorder le régulateur de pression de gaz ou le flexible de gaz à la bouteille de gaz à la main seulement. Ne pas utiliser d'outils.
- ▶ Utiliser uniquement des régulateurs de pression de gaz spécifiques avec soupape de sécurité pour l'utilisation dans les véhicules (inclus dans la livraison du véhicule neuf).
- ▶ N'utiliser que des bouteilles de gaz jusqu'à 2,8 kg, robinet de la bouteille de gaz y compris, avec dispositif de sécurité (par exemple, les bouteilles de Campingaz bleues R907). Le robinet de bouteille de gaz avec dispositif de sécurité ne fait pas partie de la bouteille Campingaz. Le Campstar est optimisé pour la bouteille Campingaz. Les autres bouteilles de gaz de même conception ne sont pas testées.
- ▶ Ne jamais bloquer les ouvertures de ventilation dans le plancher en dessous des bouteilles de gaz.
- ▶ Veiller à l'intégrité du système de dégazage.

3.6 Installation électrique



- ▶ Les interventions sur l'installation électrique ne doivent être effectuées que par des spécialistes.
- ▶ Avant l'exécution de travaux sur l'installation électrique, déconnecter tous les appareils et les lampes, débrancher la batterie et couper le véhicule du réseau.
- ▶ Utiliser uniquement des fusibles d'origine comportant les valeurs prescrites.
- ▶ Ne remplacer les fusibles défectueux que lorsque l'origine du problème a été détectée et éliminée.
- ▶ Ne jamais ponter ni réparer des fusibles.

3.7 Circuit d'eau



- ▶ L'eau stagnant dans le bidon d'eau ou dans les conduites d'eau devient impropre à la consommation en peu de temps. Rincer pour cela minutieusement les conduites d'eau et le bidon d'eau avec plusieurs litres d'eau fraîche avant chaque utilisation du véhicule. Pour ce faire, ouvrir le robinet d'eau. Après chaque utilisation du véhicule, vidanger le bidon d'eau et les conduites d'eau.



- ▷ Si le véhicule reste inutilisé pendant plusieurs jours ou s'il n'est pas chauffé en cas de risque de gel, vidanger l'ensemble du circuit d'eau. Laisser le robinet d'eau ouvert. On évite ainsi les dégâts dus au gel sur les appareils intégrés, sur le véhicule lui-même, ainsi que les dépôts dans les composants à circulation d'eau.

4.1 Charge utile



- ▶ Une surcharge du véhicule et une pression de pneus erronée peuvent entraîner l'éclatement des pneus. La perte de la maîtrise du véhicule pourrait en être la conséquence.
- ▶ Adapter la vitesse à la charge utile. En cas de charge utile élevée, la distance de freinage est allongée.



- ▷ Ne pas dépasser la masse maximale autorisée (poids total autorisé en charge) indiquée dans les documents du véhicule du fait de la charge utile.
- ▷ Les accessoires intégrés et les équipements spéciaux réduisent la charge utile.
- ▷ Observer les charges par essieu indiquées dans les documents du véhicule.

Lors du chargement, tenir compte du fait que le centre de gravité de la charge utile se trouve directement au-dessus du plancher du véhicule. Les caractéristiques de tenue de route du véhicule pourraient sinon être modifiées.

4.1.1 Notions



- ▷ Dans le langage technique, la notion de "masse" a remplacé celle de "poids". Dans le langage courant, on parle encore de "poids". Pour une meilleure compréhension des paragraphes suivants, la notion de "masse" est uniquement utilisée dans les formulations consacrées.

Poids total autorisé en charge

Le poids total autorisé en charge est le poids qu'un véhicule ne doit jamais dépasser.

Le poids total autorisé en charge se compose du **poids en état de marche** et de la **charge utile**.

Le poids total autorisé en charge est indiqué par le constructeur (masse totale admissible) dans les papiers du véhicule dans le champ F.1.

Poids en état de marche

Le poids en état de marche est indiqué par le constructeur dans les papiers du véhicule dans le champ G.

Charge utile

La charge utile est constituée de :

- Charge conventionnelle
- Equipement supplémentaire
- Equipement personnel

Vous trouverez des explications concernant les différentes composantes de la charge utile dans le texte suivant.

Charge conventionnelle

La charge conventionnelle est le poids prévu par le fabricant pour les passagers.

La charge conventionnelle signifie : Pour chaque siège prévu par le fabricant, on compte 75 kg, quel que soit le poids réel des passagers. La place du conducteur est déjà comprise dans le poids en état de marche et **ne doit pas** entrer dans le calcul.

Le nombre de places est indiqué par le constructeur dans les papiers du véhicule dans le champ S.1.

Équipement supplémentaire

L'équipement supplémentaire comprend les accessoires et l'équipement spécial. L'équipement supplémentaire peut être par exemple :

- Dispositif d'attelage
- Galerie porte-bagages
- Store extérieur
- Porte-vélos ou porte-motos

Les poids des différents équipements optionnels sont à demander au constructeur.

Équipement personnel

L'équipement personnel comprend les objets transportés dans le véhicule qui ne sont pas compris dans la charge conventionnelle ni dans l'équipement supplémentaire. L'équipement personnel comprend par exemple :

- Denrées alimentaires
- Vaisselle
- Téléviseur
- Radio
- Vêtements
- Linges de lit
- Jouets
- Livres
- Produits d'hygiène

Font également partie de l'équipement personnel quel que soit l'endroit où ils se trouvent :

- Animaux
- Vélos
- Bateaux
- Planches à voile
- Equipements de sport

4.1.2 Calcul de la charge utile



- ▶ Le calcul d'usine de la charge utile s'effectue en partie sur la base de poids arrondis. Pour des raisons de sécurité, le poids total autorisé en charge ne doit en aucun cas être dépassé.
- ▶ Les papiers du véhicule n'indiquent que le poids total autorisé en charge et le poids en état de marche ; ils n'indiquent pas le poids réel du véhicule. Avant chaque départ, nous vous recommandons, pour votre propre sécurité, de peser le véhicule chargé (avec ses occupants) sur une balance publique.

La charge utile (voir chapitre 4.1.1) est la différence de poids entre

- le poids total autorisé en charge et
- le poids du véhicule en état de marche.

Exemple de calcul de la charge utile

	Masse à prendre en compte en kg	Calcul
Poids total autorisé en charge d'après les papiers du véhicule champ F.1	3100	
Poids en état de marche, équipement de base compris, d'après les papiers du véhicule champ G	- 2520	
Ce qui donne comme charge utile autorisée	580	
Charge conventionnelle, p.ex. 3 personnes à 75 kg	- 225	
Équipement supplémentaire	- 40	
Ce qui donne pour l'équipement personnel	= 315	

Le calcul de la charge utile à partir de la différence entre le poids total autorisé en charge et le poids en état de marche indiqué par le fabricant est une valeur théorique.

La charge utile effective ne peut être mesurée que lorsque le véhicule est pesé sur une balance publique, avec des réservoirs remplis (carburant et eau), une bouteille de gaz remplie et un équipement supplémentaire complet.

4.1.3 Comment charger correctement le véhicule



- ▶ Pour raisons de sécurité, ne jamais dépasser le poids total autorisé en charge.
- ▶ Répartir uniformément le chargement du côté gauche et du côté droit du véhicule.
- ▶ Répartir la charge de façon équilibrée sur les deux essieux. Pour ce faire, tenir compte des charges à l'essieu indiquées dans les papiers du véhicule. En outre, prendre en compte la capacité de charge permise des roues.
- ▶ Ranger tous les objets de telle sorte qu'ils ne puissent pas glisser.
- ▶ Ranger les objets lourds (auvent, boîtes de conserves et autres) à proximité de l'essieu. Les espaces de rangement dont les portes ne s'ouvrent pas dans le sens de marche du véhicule conviennent particulièrement au rangement des objets lourds.
- ▶ Empiler les objets légers (linge) dans les compartiments de rangement situés au niveau du toit.

4.1.4 Charge sur le toit



- ▷ Un porte-bagages de toit est disponible auprès des magasins d'accessoires. Le montage et la charge de toit disponible en tenant compte du toit relevable se trouvent dans les instructions d'utilisation et d'installation du porte-bagages de toit. Nous recommandons un montage par un professionnel dans un atelier correspondant. Si la charge autorisée du toit est dépassée, le fabricant n'assume aucune responsabilité pour d'éventuels dommages.

4.2 Téléviseur



- ▶ Avant chaque départ, retirer le téléviseur de la console et le ranger en sécurité.


4.3 Sécurité routière



- ▶ Vérifier régulièrement la pression des pneus avant chaque départ ou toutes les 2 semaines. Une pression de pneu erronée peut être la cause d'une usure supplémentaire et peut endommager les pneus et entraîner une crevaison. La perte de la maîtrise du véhicule pourrait en être la conséquence.

Avant chaque départ, passer en revue la liste de contrôle :

	N°	Contrôles	Contrôlé
Véhicule de base	1	Tous les papiers du véhicule sont à bord	
	2	Les pneus sont dans un état correct	
	3	L'éclairage du véhicule, les feux arrières et de recul fonctionnent	
	4	Le niveau d'huile du moteur, de la boîte de vitesses et du réservoir hydraulique de direction a été contrôlé	
	5	Le liquide de refroidissement et le liquide du lave-glace ont été remplis	
	6	Les freins fonctionnent	
	7	Les freins réagissent de façon régulière	
	8	Le véhicule conserve sa stabilité de trajectoire pendant le freinage	
Structure habitable extérieur	9	Store extérieur enroulé entièrement	
	10	Toit déneigé et dégivré (en hiver)	
	11	Raccordements extérieurs coupés et conduites rangées	
	12	Toit relevable rabattu, fermé, verrouillé et sécurisé	
	13	Portillons extérieurs et portes fermés et verrouillés	
	14	Hauteur totale du véhicule constatée et notée, y compris la galerie porte-charge chargée. Noter la hauteur du véhicule et la garder à portée de main dans la cabine de conduite	
Structure habitable intérieur	15	Table rangée	
	16	Objets en vrac rangés ou fixés	
	17	Points de dépôt ouverts vidés	
	18	Tous les tiroirs et portillons fermés	
	19	Sièges enfants montés sur les places pourvues de ceintures à trois points ou fixations ISOFIX	
	20	Verrouillage du siège pivotant du siège conducteur et du siège passager dans le sens de la marche	
	21	Banquette en position de conduite (le levier doit pointer vers la marque verte)	

	N°	Contrôles	Contrôlé
Installation de gaz	22	Dispositifs occultants enlevés dans la cabine de conduite	
	23	Grilles d'aération rangées	
	24	Bouteille de gaz amarrée solidement et immobilisée dans son compartiment	
	25	Robinet principal de la bouteille de gaz et robinet d'arrêt de gaz fermés	
Installation électrique	26	<p>Vérifier la valeur de charge de la batterie de démarrage et de la batterie de cellule (voir chapitre 9). Si le panneau de contrôle indique une tension de batterie trop faible, la batterie correspondante doit être rechargée. Respecter les instructions du chapitre 9</p> <p> ▷ Prendre la route avec une batterie de démarreur et une batterie de cellule complètement chargée.</p>	

5.1 En voyage avec le Campstar



- ▶ Aux places assises équipées d'une ceinture de sécurité, toujours attacher la ceinture pendant le trajet.
- ▶ Ne jamais ouvrir la ceinture de sécurité pendant le trajet.
- ▶ Les passagers doivent rester assis aux places prévues à cet effet.
- ▶ Il est interdit d'ouvrir le verrouillage de la porte.



- ▷ Rouler lentement sur les routes en mauvais état.



- ▷ Si ces consignes ne sont pas respectées, le fabricant déclinera toute responsabilité en cas d'accidents ou de dommages.
- ▷ Respecter les mesures de sécurité mentionnées au chapitre 3.

5.2 Vitesse de roulage



- ▶ Le véhicule est équipé d'un moteur puissant. Des réserves suffisantes sont ainsi disponibles dans les situations de roulage difficiles. Cette puissance élevée permet d'atteindre une vitesse maximale élevée et exige une qualité de conduite supérieure à la moyenne.
- ▶ Le véhicule offre une large surface d'exposition au vent. Un vent latéral soudain représente un danger particulier.
- ▶ Un chargement mal réparti ou unilatéral modifie la tenue de route.
- ▶ Des conditions de circulation difficiles peuvent régner sur des trajets inconnus et des situations de circulation soudaines peuvent survenir. Aussi, dans l'intérêt de votre sécurité, adaptez votre vitesse de conduite aux situations de circulation ainsi qu'à votre environnement.
- ▶ Respecter les limitations de vitesse légales du pays.

5.3 Ceintures de sécurité

Le véhicule est équipé dans l'espace habitable, aux places pour lesquelles une ceinture de sécurité est prescrite par la loi, de ceintures de sécurité automatiques à trois points. Des fixations ISOFIX sont montées sur les sièges arrières. Les dispositions nationales en vigueur s'appliquent pour le port de la ceinture.



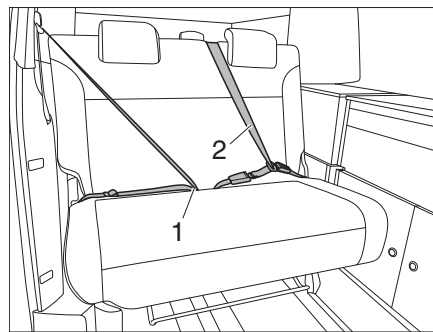
- ▶ Avant chaque départ, attacher les ceintures et les laisser attachées pendant le trajet.
- ▶ Ne pas endommager ni coincer les ceintures. Faire remplacer les ceintures de sécurité endommagées par un atelier spécialisé agréé.
- ▶ Ne pas modifier les fixation des ceintures, l'enrouleur automatique et les boucles de fermeture des ceintures.
- ▶ Banquette amenée en position de marche (voir chapitre 7.5.2).



- ▶ S'assurer de temps en temps que la fixation des ceintures de sécurité tient bien.
- ▶ Chaque ceinture de sécurité ne doit être utilisée que pour **une** personne adulte.
- ▶ Ne pas attacher des personnes et des objets ensemble.
- ▶ Les ceintures de sécurité ne sont pas adéquates pour les personnes d'une taille inférieure à 150 cm. Dans ce cas, utiliser en plus des dispositifs de retenue. Tenir compte du certificat de contrôle.
- ▶ N'installer les sièges enfants qu'aux places équipées en usine de ceintures à trois points.
- ▶ (Faire) remplacer les ceintures de sécurité utilisées après un accident.
- ▶ Pendant le trajet, ne pas incliner le dossier du siège trop fortement vers l'arrière. L'effet de la ceinture de sécurité ne serait plus garanti.



La ceinture de sécurité sur la banquette convertible du Campstar est codée (2 sangles de ceinture et 2 boucles de fermeture de ceinture), voir Figure 1. Ainsi, les languettes de ceinture et boucles de ceinture ne peuvent pas être



- 1 Boucle de ceinture pour ceinture côté véhicule
- 2 Ceinture avec 2 languettes de ceinture

Figure 1 Ceinture de sécurité codée

5.3.1 Comment attacher correctement la ceinture de sécurité



- ▶ Ne pas tordre la ceinture. La ceinture doit reposer à plat sur le corps.
- ▶ Pour ajuster la ceinture de sécurité, adopter une position correcte.

5.4 Siège conducteur et siège passager



- ▶ Avant chaque départ, orienter tous les sièges pivotants dans le sens de la marche du véhicule et les bloquer.
- ▶ Pendant le trajet, maintenir les sièges en position bloquée et ne pas les faire pivoter.



- ▶ Le siège conducteur et celui du passager sont des composantes du véhicule porteur suivant le modèle et la variante d'équipement. Le réglage des sièges est dans ce cas décrit dans le mode d'emploi du véhicule porteur.

5.5 Disposition des sièges



- ▶ Pendant le voyage, les personnes ne doivent prendre place que sur les sièges autorisés. Le nombre de sièges autorisés est indiqué dans les documents du véhicule.
- ▶ Le porte de ceinture de sécurité est obligatoire sur les sièges.
- ▶ Ne jamais installer la banquette biplace d'origine du côté droit dans le sens de la marche, ne jamais installer la banquette convertible du côté gauche. Les ceintures de sécurité ne peuvent sinon pas être utilisées à toutes les places.

5.6 Fonctionnement du chauffage et du réchaud



- ▶ Lorsqu'on fait le plein, pendant le roulage ou dans le garage, aucun appareil (p. ex. chauffage ou réchaud) ne doit être en service s'il fonctionne sur le brûleur incorporé. Risque d'explosion !

L'emplacement du bec de remplissage de carburant est donné dans le mode d'emploi du véhicule de base.

6.1 Frein à main



- ▶ Lorsque le frein à main est desserré, le véhicule peut se déplacer, par exemple lorsqu'il se trouve sur des cales.

A l'arrêt du véhicule, le frein à main doit être tiré fermement.



- ▷ Le frein à main serré peut entraver la rotation du siège du conducteur. Si nécessaire, desserrer brièvement le frein à main.

6.2 Raccordement 230 V

Le véhicule peut être relié à un réseau d'alimentation de courant externe en 230 V (voir chapitre 9).

7.1 Portillon pour le raccordement 230 V, carré

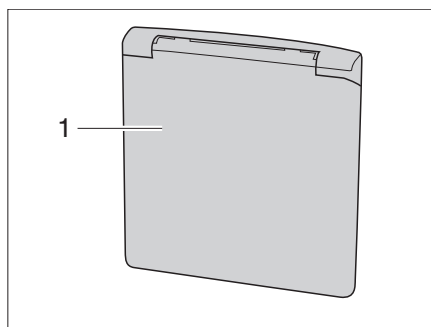


Figure 2 Clapet pour prise 230 V

- Ouvrir :**
- Saisir le portillon extérieur (Figure 2,1) dans le bas et le faire pivoter vers le haut.
- Fermer :**
- Faire basculer vers le bas le portillon extérieur et le fermer.

7.2 Aération



L'oxygène contenu dans le véhicule est consommé par la présence de personnes et par l'utilisation des appareils à gaz. Il est donc nécessaire de renouveler continuellement l'oxygène. Veillez à assurer une ventilation permanente en ouvrant le toit relevable ou en ouvrant une fenêtre. Si le toit relevable est ouvert, la aération forcée est assurée.



- ▷ Dans certaines conditions météorologiques, des eaux de condensation peuvent se constituer sur les objets métalliques, malgré une ventilation suffisante (p.ex. sur le vissage du mécanisme de roulement sur plancher).

Eau de condensation

Par une ventilation fréquente et précise, assurer un échange d'air continu. C'est seulement de cette façon qu'il est possible d'empêcher la formation d'eau de condensation par temps froid. En combinant le chauffage avec la ventilation, la répartition de l'air et l'aération, vous obtiendrez un climat agréable à l'intérieur du véhicule durant les saisons froides et le camping d'hiver. Pour éviter les courants d'air, fermer les buses de sortie d'air sur le tableau de bord et régler la répartition de l'air du véhicule porteur sur circulation d'air. Aérer de temps en temps le véhicule lors de périodes d'immobilisation prolongées surtout en été en raison de l'accumulation de chaleur.

7.3 Porte coulissante



- ▶ Veiller ne pas se pincer les doigts ou d'autres parties du corps lors de la fermeture de la porte coulissante.
Lors de la fermeture de la porte coulissante, il ne doit pas y avoir de personnes dans la zone de fermeture.
- ▶ Veiller à ce que des enfants n'actionnent pas la porte coulissante sans surveillance.
- ▶ Désactiver la sécurité enfant dans le Campstar pendant l'utilisation de l'espace habitat (sortie de secours).
- ▶ Avec la porte coulissante électrique (équipement spécial), respecter le mode d'emploi du fabricant du véhicule.

Activer/désactiver la sécurité enfant



- ▷ Vous trouverez des informations complémentaires sur la sécurité enfant intégrée dans le mode d'emploi du fabricant du châssis.

7.4 Faire pivoter les sièges



- ▶ Avant chaque départ, orienter tous les sièges pivotants dans le sens de la marche du véhicule et les bloquer. Pendant le trajet, les sièges pivotants doivent rester bloqués dans le sens de la marche.
- ▶ Lorsque le frein à main est desserré, le véhicule peut se déplacer, par exemple lorsqu'il se trouve sur des cales.



- ▷ Vous trouverez des informations complémentaires sur les possibilités de réglage des sièges dans le mode d'emploi du fabricant du châssis.

7.5 Banquette



La banquette peut être utilisée uniquement comme dernière rangée dans le véhicule. D'autres sièges ne doivent pas être montés ni utilisés derrière la banquette, mais ils doivent être montés et utilisés uniquement lorsqu'ils sont devant celle-ci.

7.5.1 Convertir la banquette convertible en position de couchage

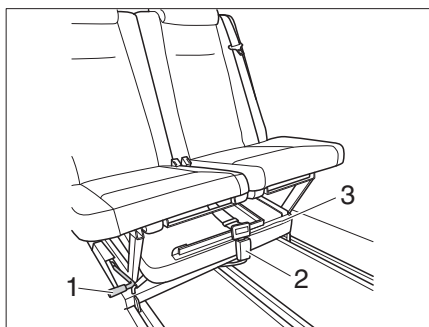


Figure 3 Déplacer la banquette

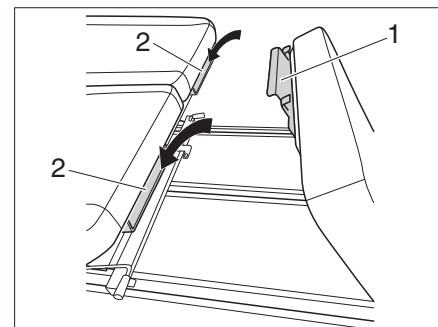


Figure 4 Accrocher la rallonge de lit

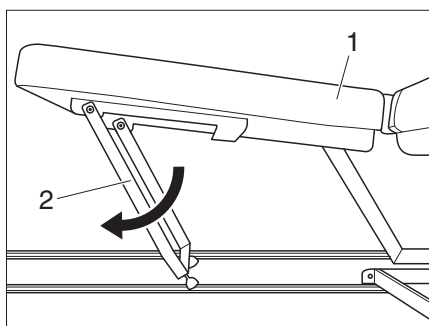


Figure 5 Déplier les pieds

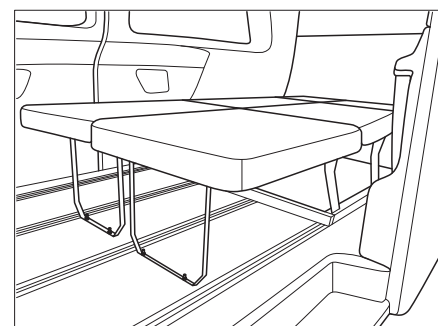


Figure 6 Banquette en position lit

- Ouvrir la boucle de ceinture (Figure 3, 2) et retirer la rallonge de lit (Figure 3, 3).
- Tirer le levier de positionnement (Figure 3, 1) et pousser la banquette vers l'avant.
- Accrocher les pattes (Figure 4, 1) de la rallonge de lit dans les étriers (Figure 4, 2) situés sous la banquette.
- Rabattre les pieds (Figure 5, 2) sous la rallonge de lit (Figure 5, 1) jusqu'à ce qu'ils s'encliquètent en position verticale.

La banquette se trouve maintenant en position de couchage (Figure 6).

7.5.2 Convertir la banquette en position de conduite



Pendant la conduite, la rallonge de lit doit être sécurisée avec la ceinture de sécurité (Figure 8, 2) !

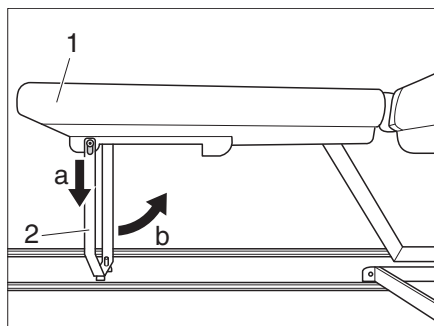


Figure 7 Replier les pieds

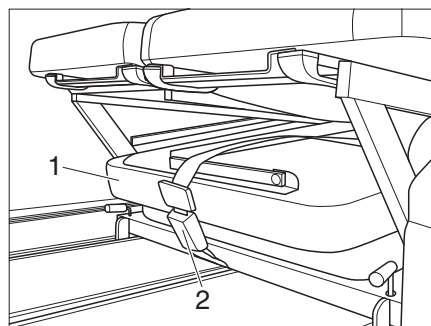


Figure 8 Ranger la rallonge de lit

- Appuyer sur la rallonge de lit (Figure 7, 1) vers le bas (a), replier les pieds (Figure 7, 2) (b) et retirer la rallonge de lit.
- Ranger la rallonge de lit (Figure 8, 1) sous la banquette et la sécuriser avec la boucle de ceinture (Figure 8, 2).

7.5.3 Démontter la banquette

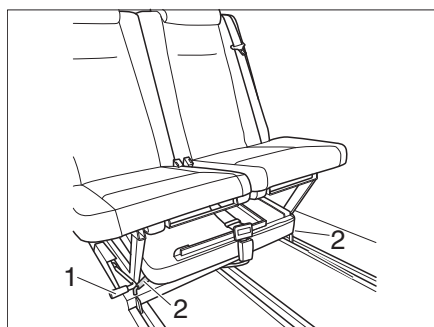


Figure 9 Démontter la banquette

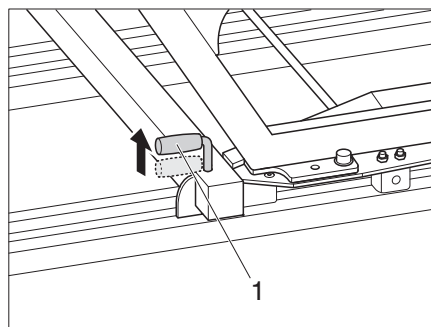


Figure 10 Levier de verrouillage

- Tirer les deux leviers de verrouillage (Figure 9, 2 et/ou Figure 10, 1) vers le haut.
- Tirer le levier de positionnement (Figure 9, 1) et pousser doucement la banquette vers l'arrière jusqu'à ce que celle-ci puisse être soulevée hors des glissières.

7.6 Table

7.6.1 Déplacer le plateau de table

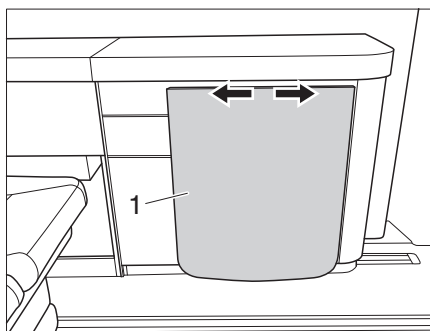


Figure 11 Table dans le Campstar

Le plateau de table dans le Campstar peut être déplacé le long de la façade des meubles afin de trouver une position d'installation appropriée.



Détériorations possibles sur la façade des meubles.

- ▷ Relever légèrement le plateau de table (Figure 11, 1) avant de le déplacer afin de ne pas rayer les meubles.

7.6.2 Mettre en place la table

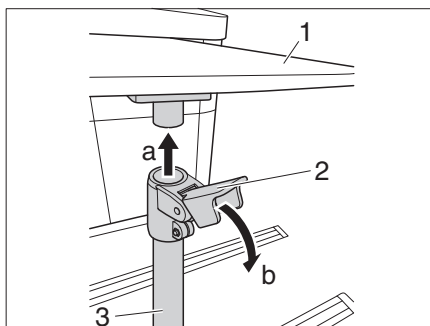


Figure 12 Bloquer le pied d'appui

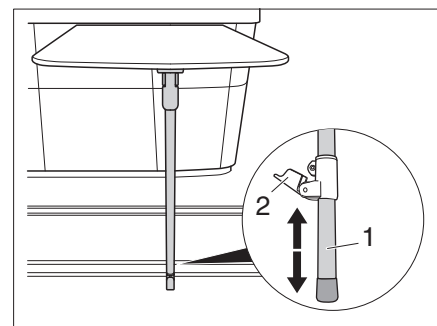


Figure 13 Régler la hauteur

Fixer le pied d'appui

- Pivoter le plateau de table (Figure 12, 1) de 90°.
- Insérer le pied d'appui (Figure 12, 3) dans le plateau de table (a).
- Pousser le dispositif de serrage (Figure 12, 2) vers le bas (b).

Régler la hauteur du pied d'appui

- Déplacer le tube intérieur (Figure 13, 1) jusqu'à ce que le plateau de table soit à l'horizontale.
- Pousser le dispositif de serrage (Figure 13, 2) vers le haut.

7.7 Interrupteurs d'éclairage et prises de courant



Les interrupteurs d'éclairage et les prises de courant se trouvent dans un ordre différent suivant le modèle.

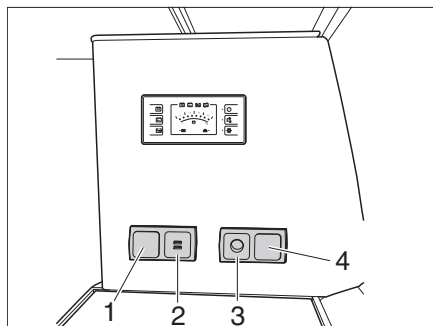


Figure 14 Console de commande

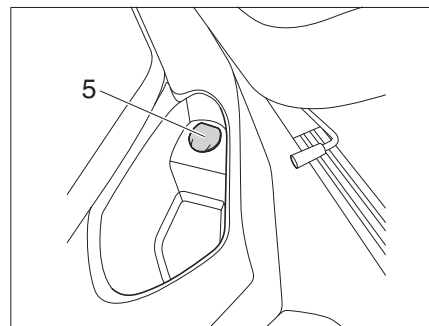


Figure 15 Prise 12 V

- 1 Interrupteur d'éclairage
- 2 2 prises USB
- 3 Prise 12 V (8 ampères)
- 4 Prise 230 V
- 5 Prise 12 V dans le bac de rangement côté droit

7.8 Toit relevable



► Avant le départ, rabattre le toit relevable.



La structure de la toile de tente du toit relevable présente de minuscules trous. Ceci est tout à fait normale – les trous se referment dès que la tente est humide et que les fibres se gonflent.

Colonne d'eau pour le soufflet en tissu selon le fabricant : 100 mm × 24 h

▷ Suivre les instructions d'utilisation et de maintenance du fabricant.

7.8.1 Ouvrir le toit relevable

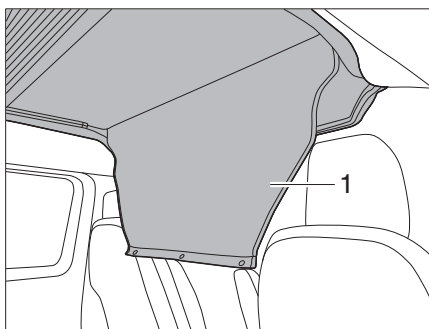


Figure 16 Enrouler la protection de la trappe d'accès

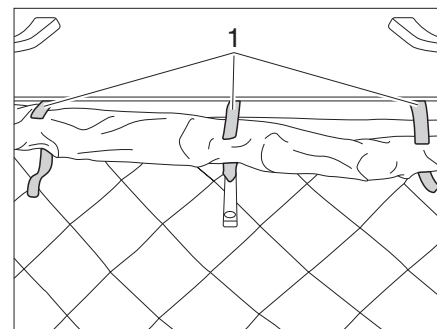


Figure 17 Ouvrir les bandes Velcro

- Ouvrir et enrouler le recouvrement d'accès (Figure 16,1).
- Ouvrir trois bandes Velcro (Figure 17,1) du soufflet en tissu.

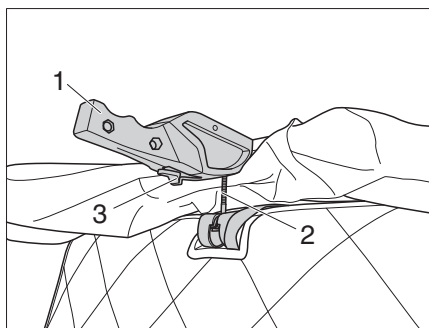


Figure 18 Desserrer les verrouillages

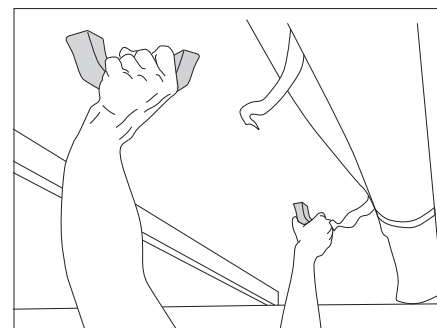


Figure 19 Relever le toit relevable

- Appuyer sur le levier de sécurité (Figure 18,3) vers l'avant et tirer simultanément sur le dispositif de verrouillage (Figure 18,1) à gauche et à droite vers le bas.
- Retirer le boulon (Figure 18,2) du support.
- Pousser à deux mains le toit relevable vers le haut (Figure 19).
- Rabattre la couchette vers le haut pour obtenir une hauteur debout.

7.8.2 Utiliser la couchette



- ▶ La surface de couchage au niveau du toit relevable peut supporter un maximum de 200 kg.
- ▶ Utiliser la surface de couchage du toit relevable uniquement lorsque la protection antichute est en place.
- ▶ Lors de l'accès à la couchette, ne pas s'appuyer sur les accoudoirs des sièges du conducteur et du passager.
- ▶ En particulier avec les enfants de moins de 6 ans, veiller toujours à ce qu'ils ne puissent pas tomber de la couchette.

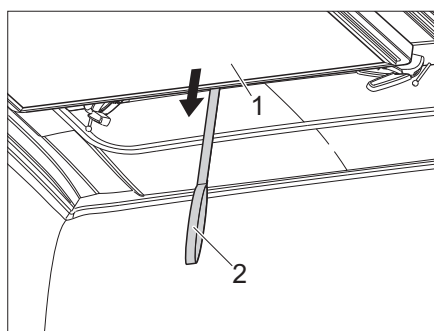


Figure 20 Tirer la couchette vers le bas (Campstar)

Préparation de la couchette :

- Tirer la couchette (Figure 20,1) vers le bas par la sangle (Figure 20,2).

7.8.3 Poser une protection antichute



- ▷ Poser la protection antichute uniquement lorsque les personnes se trouvent déjà dans le toit relevable.

Pour empêcher les enfants de tomber de la zone de couchage, la protection antichute peut être fixée au toit relevable.

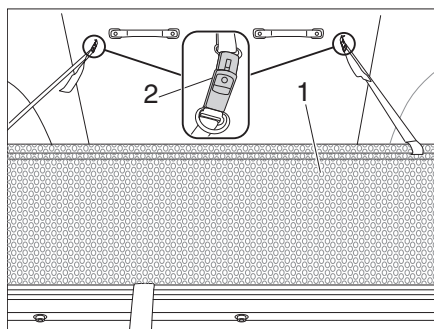


Figure 21 Dispositif de protection contre les chutes

Accrocher le dispositif de protection contre les chutes :

- Retirer la protection antichute (Figure 21,1) de dessous le matelas.
- Fixer la protection antichute au toit relevable à l'aide d'une boucle de sangle (Figure 21,2).

Décrocher et ranger le dispositif de protection contre les chutes :

- Enlever la boucle de sangle (Figure 21,2).
- Ranger la protection antichute (Figure 21,1) sous le matelas.

7.8.4 Fonction panoramique du toit relevable



Dommages possibles au tissu de la toile et à la fermeture éclair.

- ▷ En fermant la fermeture éclair, tirer le toit relevable vers le bas afin que la fermeture ne soit pas sous tension (Figure 23).

Le toit relevable surélevé peut être ouvert à l'aide d'une fermeture éclair.

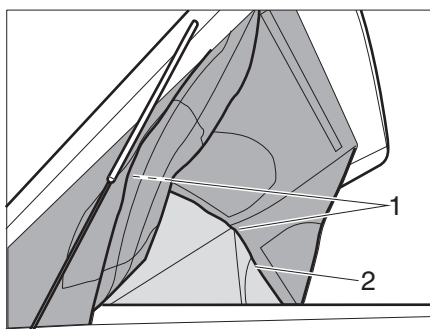


Figure 22 Fonction panoramique

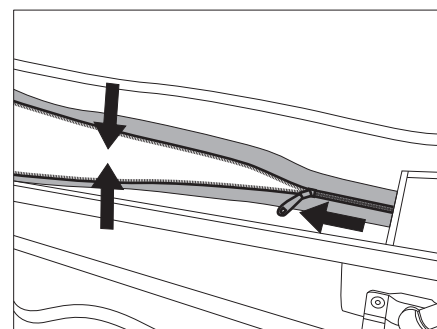


Figure 23 Soulager la fermeture éclair

Ouvrir le toit relevable (fonction panoramique) :

- Ouvrir le toit relevable (voir le chapitre 7.8.1).
- Ouvrir la fermeture éclair (Figure 22,2) tout autour du toit relevable.
- Fixer les parois latérales et la paroi frontale au toit relevable en haut à l'aide de fermetures Velcro (Figure 22,1).

Fermer le toit relevable :

- Desserrer les attaches Velcro des parois latérales et du panneau avant du toit relevable en haut.
- Tirer le toit relevable légèrement vers le bas et fermer la fermeture éclair.
- Fermer le toit relevable (voir chapitre 7.8.5).

7.8.5 Fermer le toit relevable



- ▷ Avant de fermer le toit relevable, ouvrir au moins une porte du véhicule. Danger de dommage matériel suite à la surpression.
- ▷ Avant de fermer le toit relevable, abaisser la couchette (Figure 20,1). **Ne pas** abaisser simultanément la couchette et le toit relevable.
- ▷ Lors de la fermeture du toit relevable, veiller à ce que les soufflets en tissu ne soient pas coincés.
- ▷ Avant le trajet, vérifier que les boulons (Figure 26, 2) des dispositifs de verrouillage à gauche et à droite sont correctement tendus. Si nécessaire, ajuster le verrouillage selon les instructions du fabricant.
- ▷ Il ne doit pas y avoir d'objets ou de draps entre la coque du toit et le couchage : risque de dommages !
- ▷ Le toit relevable ne peut être fermé qu'avec le matelas d'origine.
- ▷ Veiller à ce que le matelas ne dépasse pas la surface de couchage vers l'arrière.

Fermer le toit relevable

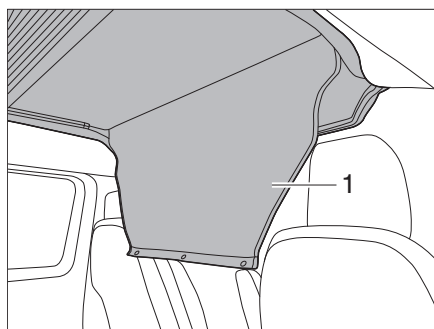


Figure 24 Dérouler le recouvrement d'accès

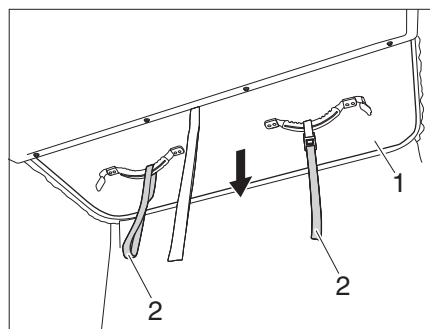


Figure 25 Tirer le toit relevable vers le bas

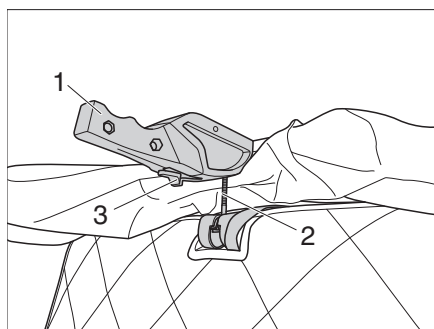


Figure 26 Serrer le verrouillage

- Ouvrir la porte du véhicule.
- Dérouler le recouvrement d'accès (Figure 24,1).
- Tirer la couchette (Figure 20,1) vers le bas par la sangle (Figure 20,2).
- Tirer **lentement** le toit relevable (Figure 25, 1) vers le bas sur les dispositifs de retrait (Figure 25, 2), en regardant vers l'arrière, et observer si le soufflet en tissu tombe correctement vers l'intérieur.
- Pousser le boulon (Figure 26,2) dans le support.
- Appuyer sur les systèmes de verrouillage (Figure 26,1) à gauche et à droite vers le haut.
- Vérifier que le boulon (Figure 26, 2) n'a pas de jeu et que le levier de sécurité (Figure 26, 3) est enclenché.
- Enrouler soigneusement le soufflet en tissu dans la zone du verrouillage et le fixer avec trois bandes Velcro (Figure 17,1).
- Fermer le recouvrement d'accès (Figure 24,1) avec les boutons-pressions.

7.9 Bloc cuisine

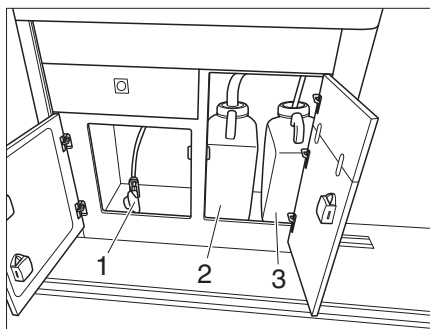


Figure 27 Bloc cuisine Campstar

Derrière la porte d'armoire gauche du bloc cuisine se trouve le raccordement (Figure 27, 1) pour la bouteille de gaz.

Derrière la porte d'armoire de droite se trouvent le bidon d'eaux usées (Figure 27, 2) et le bidon d'eau (Figure 27, 3) (voir également le chapitre 11).

7.9.1 Faire pivoter le bloc cuisine pour l'extraire

Le bloc cuisine peut être extrait de l'intérieur du véhicule en le pivotant en un tour de main.



▷ Veiller à ce que la porte coulissante soit complètement ouverte.

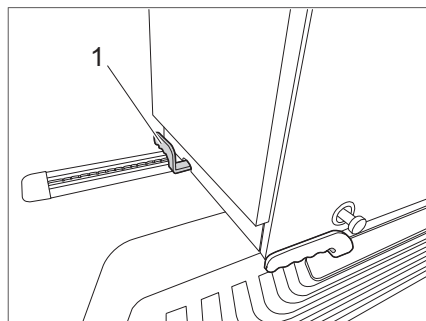


Figure 28 Déverrouiller le bloc cuisine

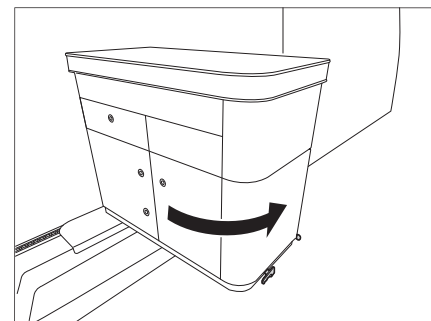


Figure 29 Faire pivoter le bloc cuisine pour l'extraire

- Tirer le levier d'arrêt (Figure 28, 1) vers le haut.
- Faire pivoter le bloc cuisine vers l'extérieur (Figure 29).

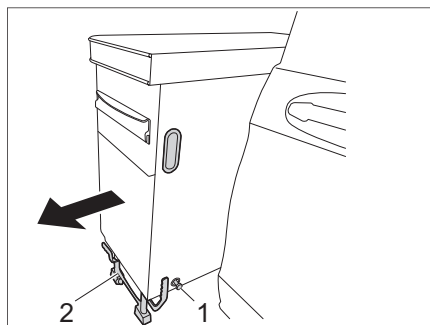


Figure 30 Déplier le pied

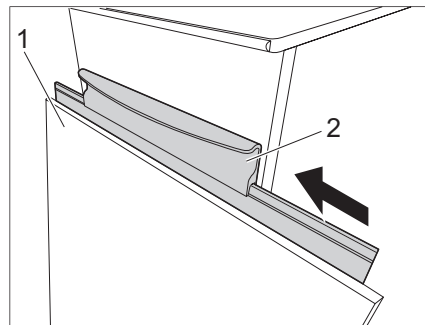


Figure 31 Accrocher le plateau de table

- Tirer le levier (Figure 30, 1) du dispositif d'arrêt du pied vers l'extérieur. Les supports (Figure 30, 2) pivotent vers le bas.
- ▷ Veiller à ce que les supports (Figure 30, 2) s'encliquètent.



- Tirer le bloc cuisine vers l'extérieur et le placer sur le support (Figure 30).
- Accrocher le plateau de table (Figure 31, 1) dans le rail de fixation (Figure 31, 2).

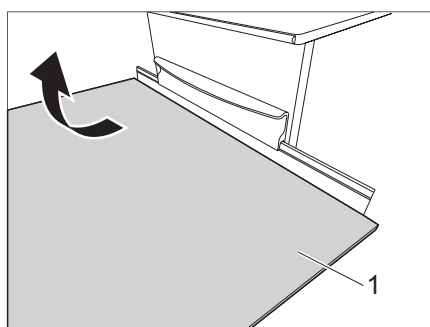


Figure 32 Mettre en place le plateau de table

- Pivoter le plateau de table (Figure 32, 1) vers le haut et insérer le pied d'appui (voir le chapitre 7.6.2).

Procéder dans le sens inverse pour le montage du bloc cuisine.

- ▷ Lors du montage, veiller à ce que tous les dispositifs d'arrêt s'encliquètent et que toutes les pièces non fixées soient rangées correctement.



8.1 Généralités



- ▶ Avant chaque départ et avant de quitter le véhicule, fermer le robinet d'arrêt de gaz sur la bouteille de gaz.
- ▶ Lorsqu'on fait le plein, pendant le roulage ou dans le garage, aucun appareil (p. ex. chauffage ou réchaud) ne doit être en service s'il fonctionne sur le brûleur incorporé. Risque d'explosion !
- ▶ Si un appareil fonctionne avec un brûleur, ne pas faire fonctionner l'appareil dans des espaces clos (par exemple, dans un garage). Risque d'intoxication et d'étouffement !
- ▶ L'installation de gaz doit être réparée ou modifiée uniquement par un atelier spécialisé agréé.
- ▶ Faire contrôler l'installation de gaz avant la mise en service par un atelier spécialisé agréé, conformément aux dispositions nationales. Ceci est également valable pour des véhicules qui sont retirés provisoirement de la circulation. En cas de modifications au niveau de l'installation de gaz, faire contrôler celle-ci immédiatement par un atelier spécialisé agréé.
- ▶ Le régulateur de pression de gaz doit également être contrôlé. Le régulateur de pression de gaz doit être remplacé au plus tard après 10 ans. La responsabilité du remplacement incombe au propriétaire du véhicule.
- ▶ En cas de problème sur l'installation de gaz (odeur de gaz, consommation de gaz élevée), il y a un risque d'explosion ! Fermer immédiatement le robinet principal de la bouteille de gaz. Ouvrir les fenêtres et les portes et bien aérer.
- ▶ En cas de défaut au niveau de l'installation de gaz : Ne pas fumer, ne pas allumer de flamme nue et ne pas actionner d'interrupteur électrique (interrupteur d'éclairage etc.).
- ▶ Faire éliminer le défaut de l'installation de gaz par un atelier spécialisé agréé.
- ▶ Avant de mettre en marche les brûleurs (réchaud à gaz), ouvrir le toit relevable ou une vitre.
- ▶ Ne pas utiliser le réchaud à gaz comme source de chauffage.
- ▶ Lorsque le véhicule ou l'appareil à gaz ne sont pas utilisés, fermer le robinet principal de la bouteille de gaz.
- ▶ Le système de sécurité d'allumage doit couper l'alimentation en gaz en l'espace d'une minute après l'extinction de la flamme. On entend alors un clic perceptible. Contrôler de temps en temps cette fonction.
- ▶ L'appareil à gaz intégré est conçu exclusivement pour l'exploitation avec du gaz butane. Le régulateur de pression de gaz et l'appareil à gaz intégré sont conçus pour une pression de fonctionnement de 30 mbar.
- ▶ Contrôler régulièrement l'étanchéité de la lyre au niveau du raccordement de la bouteille de gaz. La lyre ne doit être ni fissurée ni poreuse. Faire changer la lyre au plus tard 10 ans après la date de fabrication dans un atelier spécialisé agréé. L'exploitant de l'installation de gaz doit faire procéder au remplacement.
- ▶ En raison de sa fonction et de sa construction, le compartiment à gaz est un espace ouvert vers l'extérieur. Ne jamais recouvrir ni boucher la ventilation forcée incorporée. Le gaz sortant ne pourra sinon pas être évacué vers l'extérieur.
- ▶ Le robinet principal de la bouteille de gaz doit être accessible.



- ▶ Uniquement raccorder des appareils à gaz (p.ex. grill) qui sont conçus pour une pression de service de 30 mbar.
- ▶ Les gaz d'échappement doivent pouvoir être évacués librement à l'air libre, de même que l'air frais doit pouvoir pénétrer librement. Pour cela, maintenir toujours propres les ouvertures d'aspiration et les dégager (p.ex. de la neige et du verglas). C'est pourquoi il est nécessaire de dégager le véhicule de tout monticule de neige et de tablier.

8.2 Bouteille de gaz



- ▶ Ne transporter la bouteille de gaz que dans son compartiment.
- ▶ Installer la bouteille de gaz verticalement dans son compartiment.
- ▶ Arrimer solidement la bouteille de gaz contre tout mouvement et basculement.
- ▶ Si la bouteille de gaz n'est pas raccordée au flexible de gaz, mettre toujours le capuchon de protection.
- ▶ Fermer le robinet principal de la bouteille de gaz avant de retirer le régulateur de pression du gaz et de la lyre de la bouteille.
- ▶ Raccorder le régulateur de pression de gaz ou le flexible de gaz à la bouteille de gaz à la main seulement. Ne pas utiliser d'outils. Les autres régulateur de pression de gaz ne sont pas agréés.
- ▶ Utiliser uniquement des régulateurs de pression de gaz spécifiques (Figure 34,2) avec soupape de sécurité pour l'utilisation dans les véhicules (inclus dans la livraison du véhicule neuf).
- ▶ N'utiliser que des bouteilles de gaz jusqu'à 2,8 kg, robinet de la bouteille de gaz y compris, avec dispositif de sécurité (par exemple, les bouteilles Campinggaz bleues de 1,8 kg / 2,8 kg R904 / R907 ¹⁾)
- ▶ Ne jamais bloquer l'ouverture de ventilation dans le plancher en dessous de la bouteille de gaz.

¹⁾ Le robinet de bouteille de gaz avec dispositif de sécurité ne fait pas partie de la bouteille Campinggaz.



- ▷ Les vissages du régulateur du gaz sont dotés d'un filetage à gauche.
- ▷ Pour les appareils à gaz, la pression de service doit être abaissée à 30 mbar.
- ▷ Raccorder directement au robinet de la bouteille de gaz un détendeur de gaz non réglable doté d'une soupape de sécurité.
Le régulateur du gaz abaisse la pression de sortie du gaz de la bouteille à la pression de service de l'appareil à gaz.
- ▷ Les informations peuvent être obtenues auprès du revendeur ou de l'atelier.

8.3 Installation des raccords de gaz



- Faire réaliser le raccordement au gaz uniquement par un professionnel.

Lors de la première mise en service du Campstar, le raccordement au gaz doit être établi dans le bloc cuisine.

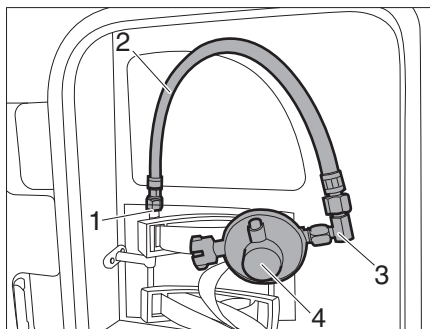


Figure 33 Flexible de gaz avec régulateur de pression de gaz

- Visser le coude (Figure 33,3) au flexible de gaz (Figure 33,2).
- Visser le régulateur de pression de gaz (Figure 33,4) sur le coude.
- Visser le flexible de gaz (Figure 33,2) avec le régulateur de pression de gaz au raccord (Figure 33,1).
- Raccorder la bouteille de gaz (voir chapitre 8.4).

8.4 Remplacer la bouteille de gaz



- Ne pas fumer et ne pas allumer de flammes nues lors du remplacement de la bouteille de gaz.
- Après le changement de la bouteille de gaz, contrôler la présence éventuelle d'une fuite de gaz au niveau du raccordement. Pour cela, projeter un aérosol de contrôle de fuite sur le raccord. Ces produits sont disponibles auprès des distributeurs d'accessoires.

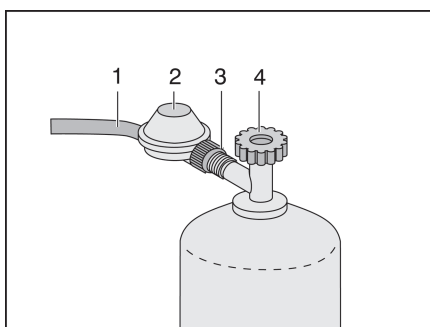


Figure 34 Raccord bouteille de gaz

- Ouvrir le portillon du compartiment à gaz.
- Fermer le robinet principal (Figure 34,4) de la bouteille de gaz. Observer le sens de la flèche.
- Maintenir le régulateur de pression de gaz (Figure 34,2) et ouvrir l'écrou moleté (Figure 34,3) (filetage à gauche).

- Retirer le régulateur de pression du gaz avec la lyre (Figure 34,1) de la bouteille de gaz.
- Détacher les sangles de fixation et retirer la bouteille de gaz.
- Placer la bouteille de gaz pleine dans le compartiment à gaz.
- Arrimer la bouteille de gaz avec la sangle de fixation.
- Placer le régulateur du gaz (Figure 34,2) avec le flexible de gaz (Figure 34,1) sur la bouteille de gaz et serrer à fond l'écrou moleté (Figure 34,3) (filetage à gauche).
- Fermer le portillon.

8.5 Robinet d'arrêt de gaz automatique



Le robinet d'arrêt de gaz automatique garantit que le réchaud ne fonctionne que dans un véhicule suffisamment aéré ou avec le module de cuisine déployé. Plusieurs interrupteurs de contact sont installés à cet effet dans le véhicule.

- ▶ Veiller à ce que le réseau de bord 12 V soit activé pendant la cuisson.
- ▶ L'installation de gaz ne doit pas être utilisée si le toit relevable est fermé. Risque d'intoxication et d'étouffement !



- ▶ En cas d'interruption de l'alimentation électrique, la vanne magnétique dans le robinet d'arrêt de gaz automatique se ferme. Après le rétablissement du courant, elle s'ouvre à nouveau automatiquement !

Le robinet d'arrêt de gaz automatique (Figure 35,1) se trouve en bas dans le bloc cuisine. Il bloque l'alimentation en gaz lorsque le toit relevable est fermé. Si l'interrupteur (Figure 36,1) est actionné par le toit relevable, le robinet d'arrêt de gaz automatique bloque l'alimentation en gaz.

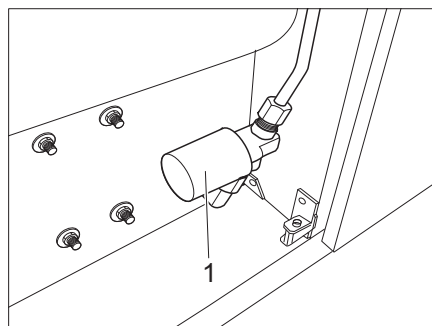


Figure 35 Robinet d'arrêt de gaz automatique

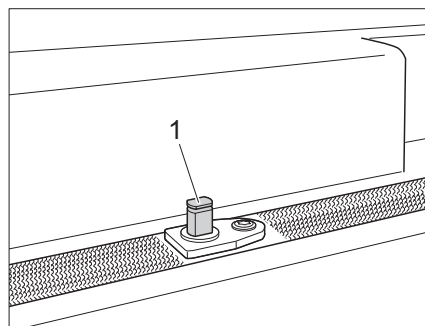


Figure 36 Interrupteur pour robinet d'arrêt de gaz automatique



- ▶ Pour plus d'informations, voir le mode d'emploi séparé de Truma.

9.1 Indications générales de sécurité



- ▶ Les interventions sur l'installation électrique ne doivent être effectuées que par des spécialistes.
- ▶ Tous les appareils électriques (p.ex. les téléphones mobiles, émetteurs-récepteurs, téléviseurs ou lecteurs DVD), installés ultérieurement dans le véhicule et mis en marche pendant le voyage doivent présenter certaines caractéristiques : Il s'agit du marquage CE, du contrôle CEM (compatibilité électromagnétique) et du contrôle "E1".
Il s'agit de l'unique moyen de garantir la sécurité de fonctionnement du véhicule pendant le voyage. Dans le cas contraire, il est possible que l'airbag se déclenche ou que l'électronique de bord soit perturbée.

Le véhicule est un lieu sûr en cas d'orage (cage de Faraday). Il faut néanmoins rester prudent : couper le raccordement 230 V et rentrer les antennes afin de protéger les appareils électriques.

9.2 Réseau de bord 12 V



- ▷ Afin de couper l'alimentation électrique de **tous** les consommateurs électriques 12 V, couper la batterie de cellule du réseau de bord de 12 V. Actionner à cet effet l'interrupteur du bloc électrique.

Si le véhicule n'est pas raccordé à l'alimentation 230 V ou si l'alimentation de 230 V est coupée, la batterie de cellule alimente la cellule avec un courant continu de 12 V.

La réserve énergétique de la batterie de cellule est limitée. C'est pourquoi il faut éviter d'alimenter les appareils électriques, tels que par exemple les lampes, pendant une longue période sans alimentation 230 V.

L'alimentation 12 V est arrêtée par l'interrupteur principal 12 V du panneau de contrôle. Le chauffage reste prêt à fonctionner.

Lorsque le moteur du véhicule porteur tourne, les batteries de cellule et de démarrage sont alimentées par l'alternateur du véhicule.

Boîte froide à compresseur

La glacière ne fonctionne que sur du 12 V.

9.2.1 Batterie de cellule



- ▷ Ne pas partir en voyage sans avoir entièrement chargé la batterie de cellule. Par conséquent, charger la batterie de cellule pendant au moins 20 heures avant le voyage.
- ▷ Profiter de chaque occasion qui se présente pendant le voyage pour recharger la batterie de cellule.
- ▷ Après le voyage, charger la batterie de cellule pendant au moins 20 heures.
- ▷ Avant une immobilisation temporaire, charger la batterie pendant au moins 20 heures.
- ▷ Une décharge profonde de longue durée endommage la batterie de manière irréparable.
- ▷ Pour charger la batterie de cellule, utiliser uniquement le bloc électrique incorporé.



- ▷ En cas de surcharge, la batterie de cellule est endommagée de façon irréparable.
- ▷ En cas d'immobilisation prolongée (4 semaines et plus), couper la batterie de cellule du réseau de bord de 12 V ou la recharger régulièrement.
- ▷ Ne pas fumer près de la batterie de cellule.

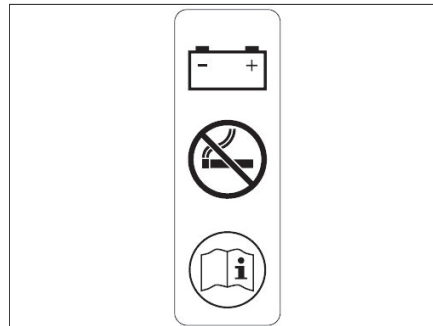


Figure 37 Ne pas fumer à proximité de la batterie de cellule



La batterie ne nécessite pas d'entretien. Ne nécessite pas d'entretien signifie :

- ▷ Qu'il n'est pas nécessaire de contrôler le niveau d'acide.
- ▷ Qu'il n'est pas nécessaire de graisser les pôles de la batterie.
- ▷ Qu'il n'est pas nécessaire de rajouter de l'eau distillée.

Une batterie sans entretien doit cependant être constamment rechargée.

L'état de charge de la batterie de cellule peut être consulté sur le panneau de contrôle.

Emplacement

La batterie de cellule est installée dans l'armoire encastrée à l'arrière sur le côté gauche. En fonction des options, la batterie de cellule peut également être montée sous le siège conducteur.

Chargement par l'alimentation 230 V

Si le véhicule est raccordé à l'alimentation 230 V, la batterie de cellule et la batterie de démarrage sont rechargées par le chargeur intégré au bloc électrique. La batterie de démarrage est chargée avec une charge de maintien de 2 A. Le courant de charge est adapté à l'état de charge de la batterie. Une surcharge n'est plus possible.

Afin d'utiliser la puissance maximale du chargeur intégré, couper tous les appareils électriques pendant le processus de chargement.

Charger par le biais du moteur du véhicule porteur

Lorsque le moteur du véhicule porteur tourne, les batteries de cellule et de démarrage sont alimentées par l'alternateur du véhicule. Si le moteur du véhicule porteur est à l'arrêt, les batteries sont automatiquement séparées l'une de l'autre par un relais dans le bloc électrique. Cela permet d'éviter que la batterie de démarrage ne se décharge en raison des appareils électriques de la cellule. La capacité de démarrage du véhicule est ainsi préservée. L'état de charge de la batterie de cellule ou de la batterie de démarrage peut être consulté sur le panneau de contrôle.

Changement

- ▷ Lors du changement de la batterie de cellule, utiliser exclusivement des batteries de même type.
- ▷ Lors du changement de la batterie de cellule, n'utiliser que des batteries satisfaisant à la capacité minimale du chargeur. Observer le mode d'emploi séparé du chargeur. Les batteries ne possédant qu'une faible capacité s'échauffent trop lors du chargement. Risque d'explosion !
- ▷ Ne pas inverser les pôles en branchant les câbles de la batterie.
- ▷ Ne pas actionner le démarreur lorsque la batterie de démarrage ou la batterie de cellule sont débranchées. Danger de court-circuit !
- ▷ Couper le moteur, mettre les alimentations 230 V et 12 V ainsi que tous les consommateurs hors circuit avant de déconnecter et de connecter la batterie. Danger de court-circuit !
- ▷ Ne pas fumer lors du remplacement de la batterie de cellule.

Pour changer la batterie de cellule, procéder comme suit :

- Arrêter le moteur du véhicule.
- Couper l'interrupteur principal 12 V sur le panneau de contrôle. Le voyant de contrôle s'éteint.
- Sur le bloc électrique, placer l'interrupteur-séparateur de batterie sur "Batterie Arrêt".
- Tirer la prise de réseau du bloc électrique.
- Mettre tous les appareils à gaz hors circuit, fermer le robinet d'arrêt de gaz ainsi que le robinet principal de la bouteille de gaz.
- Risque de court-circuit lors du débranchement des pôles de la batterie. C'est pourquoi il convient de débrancher tout d'abord le pôle négatif puis le pôle positif de la batterie de cellule.
- Démonter la batterie de cellule hors du véhicule.
- Installer la nouvelle batterie de cellule dans l'ordre inverse.

9.3 Panneau de contrôle PC110

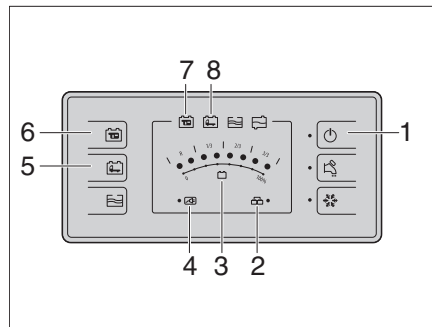


Figure 38 Panneau de contrôle PC110

- 1 Interrupteur principal Appareil électrique
la LED clignote : la batterie de cellule se vide et la protection contre la décharge complète s'active
- 2 Indique que la batterie des appareils électriques est en charge
- 3 Voltmètre pour le contrôle de la tension de la batterie de cellule et la batterie du véhicule
- 4 Affichage Réseau 230 V raccordé
- 5 Bouton pour la surveillance de la batterie du véhicule
- 6 Bouton pour la surveillance de la batterie de cellule
- 7 Le symbole clignote : Alarme Batterie de cellule vide
- 8 Le symbole clignote : Alarme Batterie du véhicule vide



- ▷ Vous trouverez des informations complémentaires dans le mode d'emploi séparé du fabricant.

9.4 Module de répartition DS300

La Modulbox avec les fusibles 12 V se trouve dans l'armoire encastrée. Seuls des fusibles enfichables normalisés de différentes puissances sont utilisés. Ces fusibles sont généralement utilisés dans le domaine automobile. Pour remplacer un fusible défectueux, extraire celui-ci de son support et le remplacer par un fusible identique (ampérage et couleur) (voire également le chapitre 9.8.1). Des fusibles de remplacement sont disponibles dans toutes les stations-services.

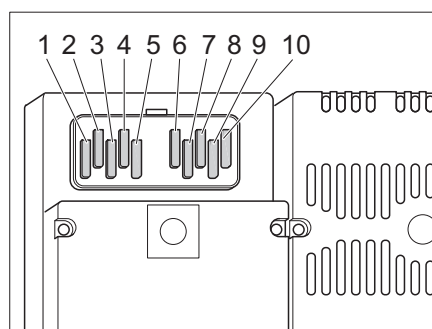


Figure 39 Fusibles 12 V

- 1 Fusible 5 A (relais glacière)
- 2 Fusible 5 A (pompe à eau)
- 3 Fusible 7,5 A (lampe col de cygne et éclairage toit)
- 4 Fusible 10 A (prise de courant véhicule)
- 5 Fusible 7,5 A (prises USB, éclairage d'ambiance LED, relais interrupteur à distance du gaz)
- 6 Fusible 10 A (glacière)
- 7 Fusible 20 A (chauffage d'appoint)
- 8 Fusible 5 A (Allumage piézo-électrique)
- 9 Fusible 3 A (élément de commande chauffage d'appoint)
- 10 Fusible 3 A (relais chargeur)

9.5 Chargeur



- ▷ Toujours laisser le chargeur allumé dans la mesure du possible (hormis pendant les opérations de maintenance ou lors du démontage de la batterie de bord).
- ▷ Le chargeur chauffe pendant le fonctionnement. En cas de décharge profonde de la batterie, il peut arriver que la protection thermique se déclenche et qu'elle désactive l'appareil pendant une courte durée. Après la phase de refroidissement, le chargeur s'allume à nouveau automatiquement.

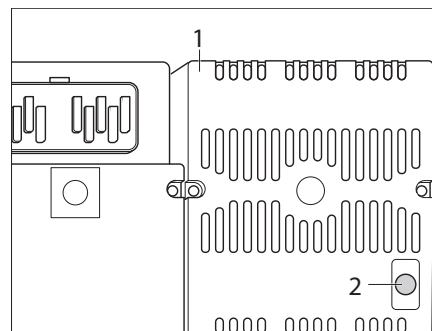
Chargeur

Les éléments électriques ainsi que le chargeur se trouvent dans l'armoire derrière le portillon.

Batterie de cellule

La batterie de cellule se trouve sous les meubles.

Si le témoin de contrôle s'allume, cela signifie que l'appareil est prêt à fonctionner. Le véhicule est équipé de série d'une batterie de cellule.



- 1 Chargeur
- 2 Interrupteur Marche/Arrêt

Figure 40 Chargeur

9.6 Survolteur

Le véhicule est équipé d'un survolteur. Il est installé à l'arrière sous le siège conducteur et sert à optimiser la charge de la batterie auxiliaire pendant la conduite. Le fusible 25 A correspondant est monté au sol sur le côté conducteur sur la colonne A (Figure 41, 1).

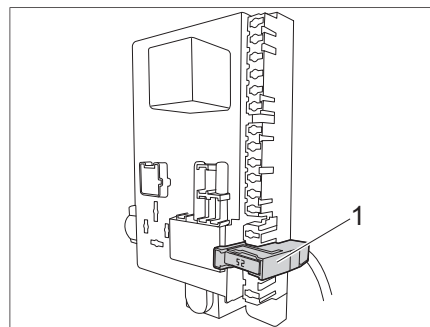


Figure 41 Fusible pour survolteur



- ▷ Pour éviter les raccordements non autorisés de tiers, modifier le code PIN du survolteur.
- ▷ Pour ce faire, tenir compte du mode d'emploi du fabricant.

9.7 Réseau de bord 230 V



- ▶ Les interventions sur l'installation électrique ne doivent être effectuées que par des spécialistes.

Le réseau de bord 230 V alimente :

- les prises de courant avec contact de mise à la terre pour des appareils de 10 A maximum
- le bloc électrique

Les appareils électriques connectés au réseau de bord 12 V de la cellule sont alimentés en tension par la batterie de cellule.

Raccorder le véhicule aussi souvent que possible à une alimentation 230 V extérieure. Le chargeur intégré dans le bloc électrique recharge automatiquement la batterie de cellule. De plus, la batterie de démarrage est chargée avec une charge de maintien de 2 A.

9.7.1 Raccordement 230 V




- ▶ L'alimentation externe de 230 V est protégée par un disjoncteur de courant résiduel (RCD, 30 mA).
- ▶ Dérouler entièrement le câble des enrouleurs pour éviter une surchauffe.



- ▷ Pour le branchement sur les terrains de camping (bornes de distribution), il est prescrit d'utiliser des disjoncteurs différentiels (disjoncteur FI, 30mA).

Le véhicule peut être relié à un réseau d'alimentation de courant externe en 230 V. La longueur du câble utilisé ne doit pas dépasser 25 m.

Selon le modèle, le portillon pour le raccordement 230 V est pourvu du symbole .

Brancher le câble d'alimentation :

- Portillon extérieur, ouvert.
- Selon le modèle, basculer le portillon vers le haut.
- Insérer le connecteur.



- ▷ Selon le modèle, déverrouiller le connecteur avant de le débrancher.

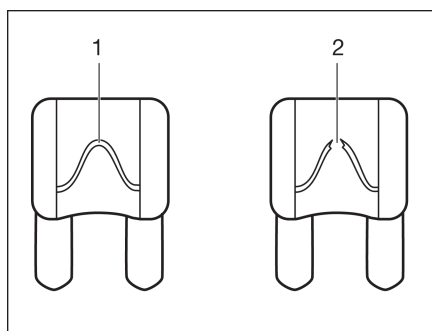
9.8 Fusibles



- ▶ Ne remplacer les fusibles défectueux que lorsque l'origine du problème a été détectée et éliminée.
- ▶ Ne remplacer les fusibles défectueux que lorsque l'alimentation électrique est désactivée.
- ▶ Ne jamais ponter ni réparer des fusibles.

9.8.1 Fusibles 12 V

Les appareils électriques branchés sur l'alimentation 12 V de la cellule sont protégés par des fusibles séparés. Les fusibles sont accessibles à différents emplacements dans le véhicule.



- 1 Élément fusible intact
- 2 Élément fusible discontinu

Figure 42 Fusible 12 V

Un fusible 12 V intact est reconnaissable grâce à l'élément fusible (Figure 42,1) intact. Si l'élément fusible est discontinu (Figure 42,2), changer le fusible.

Avant de changer les fusibles, veuillez consulter les données suivantes pour connaître la fonction, la puissance et la couleur du fusible concerné. Lors d'un changement de fusibles, n'utiliser que des fusibles plats dont les valeurs sont indiquées ci-dessous.

9.8.2 Disjoncteur 230 Volts

Le courant de bord de 230 Volts (raccordement extérieur) est équipé d'un disjoncteur (Figure 43). Celui-ci sert surtout à la protection des câbles. La boîte à fusibles se trouve dans l'armoire encastrée sous un portillon. Le disjoncteur se déclenche en cas de court-circuit et de surcharge dans le réseau de ligne.

Le dispositif de protection contre les courants de défaut est acheminé via la ligne d'alimentation du réseau extérieur. Celui-ci doit être présent dans chaque réseau d'alimentation conformément à la Directive UE. Pour des raisons de sécurité, ce dispositif de protection contre les courants de défaut doit être vérifié à chaque nouveau lieu d'alimentation.

Si le disjoncteur se déclenche pendant le fonctionnement, il est nécessaire d'en déterminer la cause et de la corriger en isolant l'élément fautif du réseau électrique. En cas de doute, adressez-vous à un électricien spécialisé ou au service après-vente de votre concessionnaire de la marque.

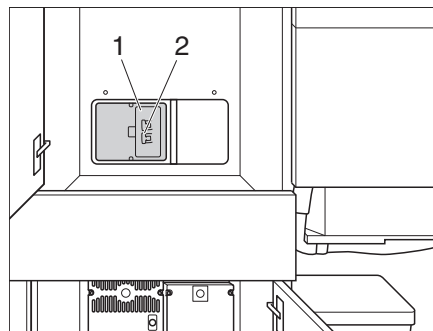


Figure 43 Disjoncteur automatique de 230 V

- Ouvrir le volet de fermeture (Figure 43,1).

Le raccordement 230 V est protégé par un disjoncteur automatique bipolaire (Figure 43,2).



- ▷ Le disjoncteur différentiel (Figure 43,2) 230 Volt doit être actionné une fois par an pour éviter que le mécanisme ne « colle » et que la durée de déclenchement ne soit prolongée.

10.1 Généralités



- ▷ Par mesure de sécurité, les pièces de rechange des appareils de chauffage doivent répondre aux données du fabricant et être agréées par celui-ci en tant que pièces de rechange. Ces pièces de rechange doivent être montées par le constructeur ou par un atelier spécialisé agréé.



- ▷ Pour plus d'informations, voir les modes d'emploi de tous les appareils ménagers intégrés.

Selon le modèle, le véhicule est équipé des appareils suivants : chauffage, cuisine et boîte froide.

Le présent mode d'emploi indique seulement le mode d'emploi et les particularités de l'équipement intégré.

10.2 Réchaud à gaz



- ▶ Ne jamais laisser s'échapper du gaz non brûlé. Risque d'explosion.
- ▶ Veiller à une aération suffisante avant la mise en service de la cuisine. Ouvrir la fenêtre ou le toit relevable.
- ▶ Ne pas utiliser le réchaud à gaz comme source de chauffage.
- ▶ Utiliser des gants de cuisine ou des maniques pour manipuler les casseroles brûlantes. Risque de blessure !
- ▶ Lors de l'allumage et pendant le fonctionnement du réchaud à gaz, aucun matériau combustible ni facilement inflammable, tel que torchons, serviettes, etc., ne doit se trouver à proximité du réchaud. Risque d'incendie !
- ▶ Le processus d'allumage doit être visible d'en haut et ne doit pas être caché par des casseroles posées dessus.
- ▶ Selon le modèle, le couvercle du réchaud à gaz se ferme par un système d'amortisseur à ressort. Risque de blessure lors de la fermeture !
- ▶ Les flammes du réchaud à gaz doivent toujours être recouvertes par des casseroles ou des poêles. Ne jamais faire fonctionner le réchaud à gaz sans casseroles ni poêles.

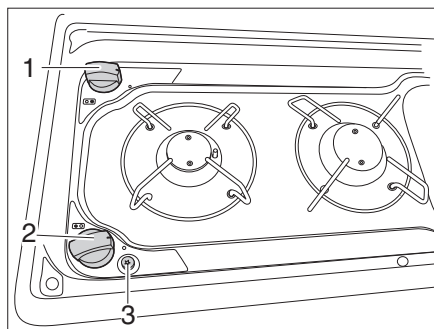


- ▷ Ne pas utiliser le couvercle en verre du réchaud à gaz comme plan de cuisson.
- ▷ Ne pas fermer le couvercle du réchaud à gaz lorsque celui-ci est en mode de marche.
- ▷ Ne pas soumettre le couvercle du réchaud à gaz à une pression lorsqu'il est fermé.
- ▷ Ne pas poser de casseroles brûlantes sur le couvercle du réchaud à gaz.
- ▷ Après la cuisson, laisser le couvercle du réchaud à gaz ouvert tant que le réchaud dissipe de la chaleur. La plaque de verre pourrait sinon éclater.
- ▷ Pour éviter que les éléments de cuisine environnants ne soient endommagés par une accumulation de chaleur lors de la cuisson, il faut respecter une distance de 22 mm entre la casserole/poêle et les éléments de cuisine.



- ▷ Utiliser uniquement des casseroles et des poêles dont le diamètre est adapté à la grille des brûleurs du réchaud à gaz.
- ▷ Lorsque la flamme s'éteint, la valve de la veilleuse de sécurité ferme automatiquement l'arrivée du gaz.
- ▷ Pour plus d'informations, voir le mode d'emploi séparé "Réchaud à gaz intégré".

Le bloc cuisine du véhicule est équipé d'un réchaud à gaz à 2 feux.



- 1 Bouton tournant du brûleur droit
- 2 Bouton tournant du brûleur gauche
- 3 Touche d'allumage pour l'allumage piézo-électrique

Figure 44 Boutons de commande pour le réchaud à gaz

- Mise en service :*
- Ouvrir le robinet principal (Figure 34,4) de la bouteille de gaz.
 - Ouvrir le couvercle du réchaud à gaz.
 - Tourner le bouton tournant (Figure 44,1 ou 2) du brûleur désiré en position d'allumage (grande flamme).
 - Enfoncer le bouton tournant et le maintenir enfoncé.
 - Appuyer sur la touche d'allumage (Figure 44,3).
 - Lorsque la flamme brûle, maintenir le bouton tournant enfoncé pendant encore env. 10 à 15 secondes jusqu'à ce que la valve de la veilleuse de sécurité maintienne d'elle-même l'alimentation en gaz ouverte.
 - Relâcher le bouton tournant et le tourner sur la position souhaitée.
 - Si l'allumage échoue, répéter l'opération à partir du début.
- Mise hors service :*
- Tourner le bouton tournant (Figure 44,1 ou 2) sur la position "0". La flamme s'éteint.
 - Fermer le robinet principal (Figure 34,4) de la bouteille de gaz.

11.1 Alimentation en eau, généralités



- ▶ Mettre uniquement de l'eau fraîche dans le bidon d'eau.
- ▶ L'eau stagnant dans le bidon d'eau ou dans les conduites d'eau devient impropre à la consommation en peu de temps. Rincer pour cela minutieusement les conduites d'eau et le bidon d'eau avec plusieurs litres d'eau fraîche avant chaque utilisation du véhicule. Pour ce faire, ouvrir le robinet d'eau. Après chaque utilisation du véhicule, vidanger le bidon d'eau et les conduites d'eau.



- ▷ Si le véhicule reste inutilisé pendant plusieurs jours ou s'il n'est pas chauffé en cas de risque de gel, vidanger l'ensemble du circuit d'eau. Laisser le robinet d'eau ouvert en position intermédiaire. On évite ainsi les dégâts dus au gel sur les appareils intégrés, sur le véhicule lui-même, ainsi que les dépôts dans les composants à circulation d'eau.
- ▷ Sans eau, la pompe à eau s'échauffe et peut être endommagée. Ne jamais faire fonctionner la pompe à eau quand le bidon d'eau est vide.
- ▷ Utiliser la pompe à eau uniquement dans le bidon d'eau rempli d'eau fraîche.

Le véhicule est équipé d'un bidon d'eau intégré. Une pompe à eau électrique pompe l'eau au robinet d'eau (Figure 47, 1). Lorsqu'on ouvre le robinet d'eau, la pompe à eau est automatiquement mise en service et envoie l'eau au point de prise.

L'eau usée est collectée dans un bidon d'eaux usées.



- ▷ Avant d'utiliser le robinet d'eau, l'alimentation 12 V doit être mise en marche sur le panneau de contrôle. Sinon, la pompe à eau ne fonctionne pas.
- ▷ L'installation d'approvisionnement en eau est conforme à l'état de la technique 03/2009 (Directive 2002/72/UE).

11.2 Bidon d'eau

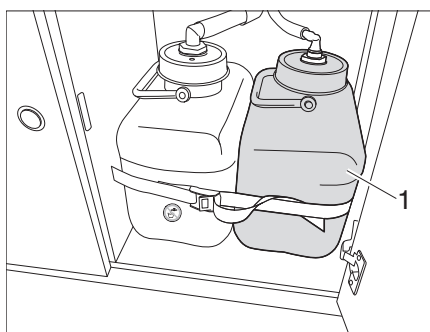


Figure 45 Bidon d'eau

Quantité de remplissage

Le bidon d'eau (Figure 45, 1) contient presque 10 l.

11.3 Bidon d'eaux usées



- ▷ En cas de risque de gel, insérer toujours une quantité suffisante de produit antigel (p. ex. du sel de cuisine) dans le bidon d'eaux usées, pour éviter le gel des eaux usées.
- ▷ Ne jamais vider de l'eau bouillante dans l'évier. Ceci peut provoquer des déformations et des fuites dans le système d'évacuation des eaux usées.



- ▷ Vider le bidon d'eaux usées uniquement aux stations de vidange prévues à cet effet sur les terrains de camping ou aux emplacements de stationnement.

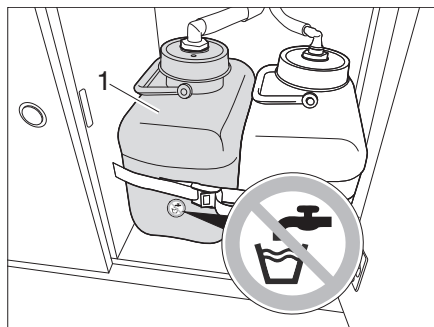


Figure 46 Bidon d'eaux usées

Le bidon d'eaux usées (Figure 46,1) se trouve dans le bloc cuisine.

Quantité de remplissage

Le bidon d'eaux usées contient presque 10 l.

Nettoyage

Nettoyer le bidon d'eaux usées plusieurs fois par an (voir le chapitre 12).

11.4 Circuit d'eau



- ▷ Sans eau, la pompe à eau s'échauffe et peut être endommagée. Ne jamais faire fonctionner la pompe à eau quand le bidon d'eau est vide.
- ▷ Si le véhicule reste inutilisé pendant plusieurs jours ou s'il n'est pas chauffé en cas de risque de gel, vidanger l'ensemble du circuit d'eau. Laisser le robinet d'eau ouvert. On évite ainsi les dégâts dus au gel sur les appareils intégrés ainsi que les dépôts dans les composants à circulation d'eau.
- ▷ Après vidange du circuit d'eau, fermer à nouveau le robinet d'eau.

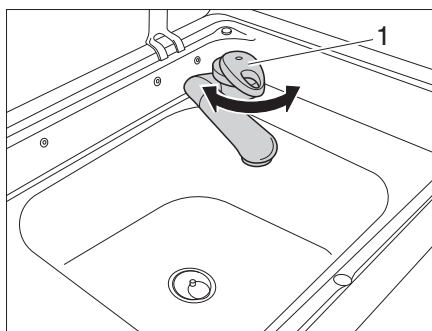


Figure 47 Evier avec robinet d'eau

Le bloc cuisine est doté d'un évier avec robinet d'eau.

Ouvrir/fermer le robinet d'eau

- Tourner le robinet d'eau (Figure 47,1).
L'eau est pompée vers le haut depuis le bidon d'eau (Figure 45,1). L'eau usée est collectée dans un bidon d'eaux usées (Figure 46,1).
- Tourner le robinet d'eau (Figure 47,1) dans le sens inverse.
La pompe dans le bidon d'eau s'arrête.

12.1 Entretien extérieur

12.1.1 Lavage au nettoyeur à haute pression



- ▷ Ne pas nettoyer les pneus au nettoyeur à haute pression. Les pneus peuvent être endommagés.
- ▷ Ne pas asperger directement les applications sur la carrosserie (bandes déco) avec un nettoyeur à haute pression. Les applications sur la carrosserie risqueraient de se décoller.

Avant de laver le véhicule au nettoyeur à haute pression, lire attentivement le mode d'emploi du nettoyeur à haute pression.

Lors du lavage à l'aide de la buse à jet rond, maintenir une distance minimale d'environ 700 mm entre le véhicule et la buse de nettoyage.

N'oubliez pas que le jet d'eau sortant de la buse de nettoyage est sous pression. Vous pouvez endommager votre véhicule si vous ne maniez pas correctement votre nettoyeur à haute pression. La température d'eau ne doit pas dépasser 60 °C. Le jet d'eau ne doit pas rester sur place mais être constamment en mouvement. Ne pas diriger le jet d'eau directement sur les fentes de porte, les parties électriques, les connecteurs, les joints, les grilles d'aération ou les lanternes. Risque d'endommagement du véhicule ou d'infiltration d'eau dans l'espace intérieur.

12.1.2 Lavage du véhicule



- ▷ Ne jamais faire nettoyer le véhicule dans un tunnel de lavage. De l'eau peut pénétrer dans les ouvertures de l'aération forcée. Le véhicule peut être endommagé.

- Ne laver le véhicule que dans un lieu prévu pour le lavage de véhicules. Éviter toute exposition directe au soleil. Respecter les mesures pour la protection de l'environnement.
- Nettoyer les appliques extérieures et les pièces rapportées en matière plastique uniquement avec beaucoup d'eau chaude et un produit de nettoyage approprié à cet effet ainsi qu'un chiffon doux.
- Laver le véhicule avec beaucoup d'eau, une éponge propre ou une brosse souple. En cas de saletés tenaces, ajouter du produit pour vaisselle à l'eau de lavage.
- Frotter les joints en caoutchouc des portes et portillons de l'espace rangement avec du talc.
- Traiter les barillets des portes et portillons de l'espace rangement avec de la poussière de graphite.

12.2 Entretien intérieur



- ▷ Si possible, toujours traiter les taches immédiatement.
- ▷ Les éléments en matière synthétique dans le secteur de la cellule sont extrêmement fragiles et réclament un entretien particulièrement soigneux. Les solvants ou nettoyeurs à base d'alcool ainsi que les produits à récurer sont à proscrire. Ceci permet d'éviter qu'ils ne deviennent poreux ou se fissurent.



- ▷ Ne pas verser de produits corrosifs dans les ouvertures de vidange. Ne pas verser d'eau bouillante dans les ouvertures d'évacuation. Les produits corrosifs ou l'eau bouillante endommagent les tuyaux d'évacuation et les siphons.
- ▷ Ne pas employer de vinaigre concentré pour nettoyer le circuit d'eau ou pour détartrer les conduites d'eau. Le vinaigre concentré peut endommager des joints ou des parties de l'installation. Pour détartrer, employer des détartrants usuels en vente dans le commerce.
- ▷ Utiliser l'eau avec parcimonie. Eliminer tous les restes d'eau.



- ▷ Les points de services après-vente du revendeur sont à votre disposition pour vous fournir toute information complémentaire relative à l'emploi de produits d'entretien.
- Nettoyer les surfaces et poignées des meubles, les luminaires ainsi que tous les éléments en matière synthétique dans la zone d'habitation avec de l'eau et un chiffon en laine. On peut ajouter un produit nettoyant doux dans l'eau. Si nécessaire, entretenir les surfaces vernies à l'aide de polish pour meubles.
- Nettoyer les tissus des coussins avec de la mousse sèche pour coussins ou la mousse d'une lessive pour tissus fragiles. Ne pas laver les tissus des coussins. Protéger les coussins du soleil pour qu'ils gardent leurs couleurs.
- Ne jamais nettoyer l'évier et le réchaud à gaz avec une poudre à récurer granuleuse. Éviter tout ce qui provoque des éraflures ou des rayures.
- Nettoyer le réchaud à gaz uniquement avec un chiffon humide. L'eau ne doit pas pénétrer dans les ouvertures du réchaud à gaz. L'eau peut endommager le réchaud à gaz.
- Les ceintures de sécurité peuvent se nettoyer à l'état déroulé avec de l'eau chaude savonneuse. Les ceintures de sécurité devront être entièrement séchées avant d'être de nouveau enroulées.
- Nettoyer le bidon d'eau avec de l'eau et du produit pour vaisselle, rincer ensuite avec beaucoup d'eau fraîche.

12.3 Notice d'entretien pour le toit relevable



- ▷ Les instructions d'entretien présentées ci-dessous doivent être exécutées plusieurs fois par an selon la fréquence d'utilisation du toit relevable, mais au moins une fois par an.
- Avant le début de la saison, traiter le soufflet en tissu avec un imperméabilisant du commerce
- Ne jamais fermer le soufflet en tissu en état humide ou mouillé. Toutefois, si ceci ne peut être évité, sécher entièrement le soufflet aussitôt que possible.
- Avant les mois d'hiver, enduire le joint en caoutchouc sur la coque de toit avec du talc ou un produit similaire afin d'éviter que le joint ne gèle sur la carrosserie en cas de froid.
- L'entretien du toit se fait conformément aux instructions d'entretien de la peinture du fabricant du véhicule. Des produits d'entretien de la peinture du commerce peuvent être utilisés.
- Respecter les consignes d'entretien du fournisseur.

12.4 Entretien en hiver



- ▷ En cas de risque de gel, toujours faire fonctionner le chauffage à au moins 15 °C. Mettre le ventilateur à air pulsé (si présent) sur automatique. En outre, ouvrir légèrement les abattants des placards lors de températures extérieures extrêmes. L'air chaud circulant peut p.ex. éviter le gel des conduites d'eau et la formation d'eau de condensation dans les espaces de rangement.

12.4.1 Régime hiver

En régime hiver, l'habitation du véhicule à de basses températures forme de l'eau de condensation. Une aération suffisante est primordiale pour assurer une bonne qualité de l'air à l'intérieur et pour éviter des endommagements du véhicule par l'eau de condensation.

- Durant la période de préchauffage du véhicule, mettre le chauffage sur la position maximum. Ceci permet une aération optimale.
- Soulever le matin tous les coussins, aérer les espaces de rangement et les endroits humides.



- ▷ Si de l'eau de condensation s'est tout de même formée quelque part, l'éponger.

12.5 Immobilisation

12.5.1 Immobilisation temporaire




- ▶ Après une longue période de stationnement (environ 10 mois), faire vérifier le système de freinage et l'installation de gaz par un service spécialisé.
- ▶ Tenir compte que l'eau devient impropre à la consommation en peu de temps.

Avant chaque immobilisation, passer en revue la liste de contrôle :

Véhicule de base

Activités	effectué
Remplir entièrement le réservoir de carburant. Ceci permet d'éviter la corrosion du système d'alimentation en carburant	
Placer le véhicule sur des béquilles de manière à soulager les pneus, ou bien le déplacer toutes les 4 semaines. Ceci permet d'éviter les marques d'appui sur les pneumatiques ou les paliers	
Protéger les pneus contre un rayonnement solaire direct. Risque de fissuration !	
Gonfler les pneus jusqu'à la pression maximale recommandée	
<p>Prière de toujours assurer une bonne circulation d'air frais au niveau du dessous de caisse</p> <p> ▷ L'humidité ou le manque d'oxygène, p.ex. par suite de recouvrement avec un film plastique, peuvent provoquer des irrégularités optiques sur le dessous de caisse.</p>	
Tenir en outre compte des consignes contenues dans le mode d'emploi du véhicule de base	

	Activités	effectué
Espace intérieur	Soulever les coussins pour qu'ils s'aèrent et les recouvrir	
	Nettoyer la boîte froide	
	Laisser le portillon de la boîte froide légèrement ouvert	
Installation de gaz	Fermer le robinet principal de la bouteille de gaz	
	Fermer le robinet d'arrêt de gaz	
	Toujours sortir la bouteille de gaz de son compartiment, même lorsqu'elle est vide	
Installation électrique	Charger au maximum la batterie de cellule et la batterie de démarrage	
	 ▷ Avant une immobilisation temporaire, charger la batterie pendant au moins 20 heures.	
	Couper la batterie de cellule du réseau de bord de 12 V	
Circuit d'eau	Vidanger entièrement tout le circuit d'eau. Souffler l'eau éventuellement restante dans les conduites d'eau (max. 0,5 bar). Laisser le robinet d'eau ouvert en position intermédiaire. Respecter les instructions du chapitre 11	

12.5.2 Hivernage


Il est nécessaire de procéder aux manœuvres complémentaires suivantes en cas d'hivernage :

	Activités	effectué
Véhicule de base	Nettoyer soigneusement la carrosserie et le dessous de caisse et les asperger de cire chaude ou les conserver à l'aide d'un produit d'entretien pour peinture	
	Remplir le réservoir de carburant de diesel d'hiver	
	Vérifier la protection contre le gel dans l'eau de refroidissement	
	Réparer les dommages de peinture	
Cellule	Maintenir les ouvertures de l'aération forcée ouvertes	
	Nettoyer et lubrifier toutes les charnières des portes et portillons	
	Badigeonner les dispositifs de verrouillage avec de l'huile ou de la glycérine	
	Enduire tous les joints en caoutchouc de talc	
	Traiter les barillets avec de la poudre de graphite	
Espace intérieur	Débrancher le déshumidificateur d'air	
	Retirer les coussins de véhicule et les ranger à l'abri de l'humidité	
	Aérer l'intérieur toutes les 3 semaines	
	Vider toutes les armoires et les coffres de rangement et ouvrir les portillons, les portes et les tiroirs	
	Nettoyer soigneusement l'espace intérieur	

	Activités	effectué
Installation électrique	Démonter la batterie de démarrage et la batterie de cellule et les ranger à l'abri du gel (voir chapitre 9)	
Circuit d'eau	Nettoyer le circuit d'eau avec des produits d'entretien particuliers trouvés dans des magasins spécialisés	
Véhicule complet	Placer les bâches de telle sorte que les ouvertures d'aération ne soient pas recouvertes ou bien utiliser des bâches perméables à l'air	

12.5.3 Remise en service du véhicule après une immobilisation temporaire ou un hivernage

Avant la mise en service, respecter cette liste de contrôle :

	Activités	effectué
Véhicule de base	Vérifier la pression des pneus Vérifier la pression de la roue de secours	
Cellule	Vérifier le fonctionnement des portes, des fenêtres et du toit relevable Vérifier le fonctionnement de toutes les serrures extérieures	
Installation de gaz	Placer la bouteille de gaz dans son compartiment, l'attacher et la raccorder au régulateur de pression de gaz	
Installation électrique	Raccorder l'alimentation 230 V par l'intermédiaire d'une prise extérieure étanche Charger au maximum la batterie de cellule et la batterie de démarrage  ▷ Après l'immobilisation, charger la batterie au moins pendant 20 heures. Connecter la batterie de cellule au système électrique de bord 12 V du véhicule (voir chapitre 9) Contrôler le fonctionnement correct de l'installation électrique, p.ex. éclairage intérieur, prises de courant, ainsi que des appareils électriques	
Circuit d'eau	Rincer les conduites d'eau et le bidon d'eau avec plusieurs litres d'eau fraîche. Pour ce faire, ouvrir le robinet d'eau Fermer le robinet d'eau Vérifier l'étanchéité du robinet d'eau	
Appareils intégrés	Contrôler le fonctionnement de la boîte froide Contrôler le fonctionnement du chauffage Contrôler le fonctionnement du réchaud à gaz	

13.1 Contrôles officiels

Les véhicules homologués en République fédérale d'Allemagne doivent selon §29 StVZO subir régulièrement une visite technique générale officielle ("TÜV", "DEKRA").

Pour les autres pays, les dispositions nationales en vigueur s'appliquent.

Tous les 2 ans, un atelier spécialisé autorisé doit contrôler l'installation de gaz. Ceci est également valable pour des véhicules qui sont retirés provisoirement de la circulation. Les modifications de l'installation de gaz doivent être immédiatement vérifiées par un atelier spécialisé agréé. L'atelier spécialisé autorisé atteste le contrôle et le bon état dans une attestation d'examen de l'installation de gaz. La vignette de contrôle de l'installation de gaz est appliqué à l'arrière du véhicule à proximité de la plaque d'immatriculation.

13.2 Travaux d'inspection

Comme tout appareil technique, le véhicule devra être révisé à intervalles réguliers.

Ces travaux d'inspection doivent être exécutés par un personnel spécialisé.

Le point de service après-vente exécutant atteste des travaux effectués.

Faire confirmer les travaux d'inspection du châssis dans le livret du service après-vente du constructeur du châssis.



- ▷ Observer les inspections prescrites par le fabricant et les faire effectuer aux intervalles prescrits. Ainsi la valeur du véhicule est préservée.
- ▷ L'attestation des travaux d'inspection exécutés sert également de preuve en cas de vices et défauts couverts par la garantie.

13.3 Travaux de maintenance

13.3.1 Généralités

Comme tout appareil technique, le véhicule devra être entretenu. L'importance et la fréquence de ces travaux dépendront des conditions de marche et d'utilisation. Le véhicule devra être entretenu plus fréquemment s'il est utilisé dans des conditions de fonctionnement difficiles.

Le véhicule de base et les appareils intégrés doivent être entretenus à la fréquence indiquée dans les modes d'emploi correspondants.

13.3.2 Travaux de maintenance sur le toit relevable



- ▷ Les opérations de maintenance présentées ci-dessous doivent être exécutées plusieurs fois par an selon la fréquence d'utilisation du toit relevable, mais au moins une fois par an.
 - Si nécessaire, ajuster le verrouillage du toit relevable après plusieurs utilisations.
 - Aérer le soufflet en tissu plusieurs fois par an pour éviter toute odeur de renfermé.
 - Sur le modèle avec verrouillage des ceintures, contrôler le bon fonctionnement et le bon état des ceintures et des languettes.
 - Respecter les consignes d'entretien du fournisseur.
 - Inspecter la coque de toit/le mécanisme de coque de toit et ajuster si nécessaire.

13.4 Pièces de rechange



- ▶ Chaque changement de l'état de livraison du véhicule peut influencer sur la conduite et la sécurité routière.
- ▶ Les équipements spéciaux et les pièces de rechange d'origine préconisés par PÖSSL ont été mis au point et homologués spécialement pour votre véhicule. Le revendeur PÖSSL tient ces produits à votre disposition. Le revendeur PÖSSL est au courant des particularités techniques autorisées et se charge des travaux nécessaires de manière fiable et qualifiée.
- ▶ Des accessoires, des pièces ajoutées ainsi que des pièces de transformation ou intégrées qui ne seraient pas fournis par PÖSSL peuvent causer des dégâts sur le véhicule et compromettre la sécurité routière. Il n'existe aucune garantie de qualité du produit même dans le cas où vous disposez d'un rapport d'expertise, d'une autorisation de mise en circulation ou d'un type de construction homologué.
- ▶ Nous déclinons toute responsabilité pour les dégâts éventuellement causés par des produits non homologués par la société PÖSSL. Ceci est également valable en cas de modifications non autorisées au véhicule.

Par mesure de sécurité, les pièces de rechange des appareils doivent répondre aux données du fabricant et être agréées par celui-ci en tant que pièces de rechange. Ces pièces de rechange doivent être montées uniquement par le fabricant des appareils ou par un atelier spécialisé agréé. Pour les pièces détachées, les revendeurs PÖSSL sont à votre disposition.

En cas de commande de pièces de rechange, signaler le numéro de série et le type de véhicule au revendeur PÖSSL.

Le véhicule décrit dans ce mode d'emploi est conçu et équipé selon la norme de notre usine. Nous proposons une série d'accessoires utiles à chaque domaine d'utilisation. Lors de montage d'accessoires spéciaux, vérifier si ceux-ci doivent être mentionnés sur les papiers du véhicule. Respecter le poids total autorisé en charge. Votre revendeur PÖSSL vous conseillera volontiers.

13.5 Plaque signalétique

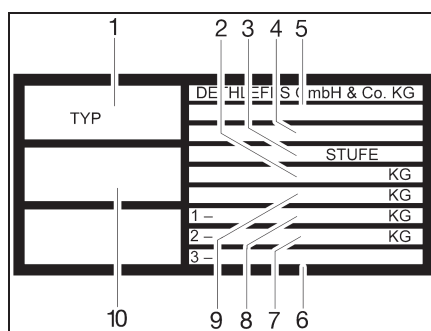


Figure 48 Plaque signalétique

- 1 Type
- 2 Poids total autorisé en charge du véhicule avec remorque
- 3 Numéro de châssis
- 4 Fabricant de la marche (marche d'extension)
- 5 N° d'autorisation de mise en circulation CE
- 6 Charge autorisée sur essieu arrière (pour double essieu)
- 7 Charge autorisée sur essieu arrière
- 8 Charge autorisée sur essieu avant
- 9 Poids total autorisé en charge du véhicule
- 10 Numéro de série

La plaque signalétique (Figure 48) comportant le numéro de série est apposée du côté de la porte passager.

Ne pas enlever la plaque signalétique. La plaque signalétique :

- Identifie le véhicule
- Est utile lors de la commande de pièces de rechange
- Permet d'identifier le détenteur du véhicule, conjointement avec les papiers du véhicule

13.6 Autocollants d'avertissement et d'indication

Des autocollants d'avertissement et d'indication sont apposés à l'intérieur et sur la partie extérieure du véhicule. Les autocollants d'avertissement et d'indications servent à la sécurité et ne doivent pas être enlevés.



- ▷ Des autocollants de rechange peuvent être commandés auprès du partenaire commercial autorisé ou du point de service après-vente.

14.1 Installation électrique




- ▷ Lors du changement de la batterie de cellule, utiliser exclusivement des batteries de même type.



- ▷ Pour remplacer les fusibles, voir chapitre 9.

Dysfonctionnement	Cause	Remède
L'éclairage intérieur ne fonctionne pas	Réglette d'éclairage DEL défectueuse	Remplacer la réglette d'éclairage DEL
	Le fusible du bloc électrique est défectueux	Changer le fusible du bloc électrique
Pas d'alimentation 230 V, malgré le raccordement au réseau	Le disjoncteur automatique 230 V est déclenché	Réenclencher le disjoncteur automatique 230 V
La batterie de démarrage ou la batterie de cellule ne se charge pas en régime à 230 V	Fusible plat Jumbo (40 A) défectueux sur la batterie de démarrage ou sur la batterie de cellule	Changer le fusible plat Jumbo (40 A) sur la batterie de démarrage ou sur la batterie de cellule
	Le chargeur intégré dans le bloc électrique est défectueux	Consulter le service après-vente
	Le fusible (20 A) pour le module de chargement intégré dans le bloc électrique n'est pas inséré/est défectueux	Insérer/remplacer le fusible (20 A) dans le bloc électrique
La batterie de cellule n'est pas chargée par le véhicule	Le relais-disjoncteur intégré dans le bloc électrique est défectueux	Consulter le service après-vente
	Booster de chargement défectueux	Consulter le service après-vente
Le voyant de contrôle 12 V ne s'allume pas	L'alimentation 12 V est coupée	Connecter l'alimentation 12 V
	L'interrupteur-séparateur de batterie sur le bloc électrique est hors circuit	Enclencher l'interrupteur-séparateur de batterie
	La batterie de démarrage ou la batterie de cellule n'est pas chargée	Charger la batterie de démarrage ou la batterie de la cellule
	Le relais-disjoncteur intégré dans le bloc électrique est défectueux	Consulter le service après-vente
	Fusible plat (2 A) défectueux sur la batterie de cellule	Changer le fusible plat (2 A) sur la batterie de cellule

Dysfonctionnement	Cause	Remède
L'alimentation 12 V ne fonctionne pas en mode à 230 V	L'alimentation 12 V est coupée	Connecter l'alimentation 12 V
	L'interrupteur-séparateur de batterie sur le bloc électrique est hors circuit	Enclencher l'interrupteur-séparateur de batterie
	Le chargeur intégré dans le bloc électrique est défectueux	Consulter le service après-vente
	Le disjoncteur automatique 230 V est déclenché	Consulter le service après-vente
La batterie de démarrage est déchargée en mode à 12 V	Fusible plat Jumbo (40 A) défectueux sur la batterie de cellule	Changer le fusible plat Jumbo (40 A) sur la batterie de cellule
	Le relais-disjoncteur intégré dans le bloc électrique est défectueux	Consulter le service après-vente
Aucune tension sur la batterie de cellule	La batterie de cellule est déchargée	Charger immédiatement la batterie de cellule  ► Une décharge profonde peut endommager la batterie. Avant une immobilisation de longue durée du véhicule, charger complètement la batterie de cellule
	Fusible plat Jumbo (40 A) défectueux sur la batterie de cellule	Changer le fusible plat Jumbo (40 A) sur la batterie de cellule

14.2 Installation de gaz



- En cas de problème sur l'installation de gaz (odeur de gaz, consommation de gaz élevée), il y a un risque d'explosion ! Fermer immédiatement le robinet principal de la bouteille de gaz. Ouvrir les fenêtres et les portes et bien aérer.
- En cas de défaut à l'installation de gaz : Ne pas fumer, ne pas allumer de flamme nue et ne pas actionner d'interrupteur électrique (interrupteur d'éclairage etc.).
- Faire éliminer le défaut de l'installation de gaz par un atelier spécialisé agréé.

Dysfonctionnement	Cause	Remède
Pas de gaz	Bouteille de gaz vide	Remplacer la bouteille de gaz
	Robinet principal de la bouteille de gaz est fermé	Ouvrir le robinet principal de la bouteille de gaz
	Température extérieure trop basse (0 °C pour le gaz butane)	Attendre la remontée de la température extérieure
	Appareil intégré défectueux	Consulter le service après-vente

14.3 Cuisine

Dysfonctionnement	Cause	Remède
La sécurité d'allumage ne répond pas (la flamme ne continue pas à brûler après relâchement des boutons)	Temps de chauffage trop bref	Maintenir le bouton enfoncé pendant 15 à 20 secondes env.
	Sécurité d'allumage défectueuse	Consulter le service après-vente
La flamme s'éteint en position "Petite flamme"	Position incorrecte du dispositif de sécurité d'allumage	Positionner correctement la sécurité d'allumage (ne pas plier). L'extrémité du capteur doit dépasser le brûleur de 5 mm. Le col de la sonde ne doit pas être à plus de 3 mm de la couronne du brûleur. Si cela ne fonctionne toujours pas, consulter le service après-vente